

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE POPULAIRE
MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE
UNIVERSITE LARBI TEBESSI - TEBESSA**



**FACULTE DES LETTRES ET DES LANGUES
DEPARTEMENT DES LETTRES ET LANGUE FRANCAISES
DEPARTEMENT DE FRANCAIS**

Mémoire de master

Option : Sciences du Langage

Thème

**Etude sociolinguistique de la coexistence de deux
langues : Français et Arabe, dans une Algérie bilingue.
Cas du domaine commercial de Tébessa**

Présenté par :

CHARAFA Hanane.

HEIMI Lamia.

Le jury :

Président : Mme. / Sabeg

Directeur : Mlle. / Abid

Examineur : Dr. / Nar

-2021/2022-

*Etude sociolinguistique de la
coexistence de deux langues :
Français et Arabe, dans une
Algérie bilingue. Cas du domaine
commercial de Tébessa*

Remerciements

Je tiens à remercier tout d'abord madame Sabeg Warda, en tant que encadreur, pour avoir accepté de diriger ce travail. Elle était toujours à l'écoute tout au long de la réalisation de ce modeste travail.

On remercie aussi les membres de jury qui ont bien voulu accepter de lire ce travail et de l'évaluer.

Mes chaleureux remerciements aux enquêtés qui ont participé aux questionnaires, et ont mis l'importance au notre travail.

Dédicace

Je dédie cet humble travail avec grande admiration et fierté à :

Mes chers parents, qui m'ont soutenue toute ma vie, et qui me donnent toujours l'espoir de vivre et d'avancer.

Mes chères sœurs, Samia, Manel, Takoua, Lina,

Assil, et à mes deux frères : Mohammed et Taki Eddine, et bien sûr à toute ma grande famille.

Ainsi à mes copines Salma, Sarra, Hajer, Fatima, Bouthaina et à tous ceux qui m'ont encouragé même avec un petit mot.

Et sans oublier mon binôme Lamia.

Hanane Charafa

Je dédie ce modeste travail : A mon dieu qui m'aide et m'encourage tout au long de mes années d'étude, que nulle dédicace me puisse exprimer mes sentiments.

A mes chers parents qui m'ont soutenue toute ma vie avec tous les sacrifices qui ont consentis pendant mes études.

A mes chères sœurs, et très chaleureux remerciement à mon frère Ramzi.

A mon binôme Hanane, et à tous mes amis qui ont m'encouragé.

Lamia Helimi

Sommaire

Remerciements	4
Dédicace	6
Introduction	11
Partie théorique	13
Chapitre 1 : Cadre théorique	14
1- Situation sociolinguistique en Algérie.....	15
2- La francophonie en Algérie.....	19
3- Le bilinguisme.....	20
4- Les champs d’application de la coexistence "Français,Arabe" en Algérie.....	23
Chapitre 02 : Définition de concepts	25
Définition de concepts.....	26
Partie pratique	33
Chapitre 01 : Présentation du corpus	34
1- Présentation de la ville de Tébessa.....	35
2- Présentation de la méthode "l’enquête".....	35
3- Outils d’analyse "le questionnaire".....	37
Chapitre 02 : Analyse de données	39
Analyse de données recueillis.....	40
Résultats d’analyse	51
Conclusion	54
Références bibliographiques	56
Tables des matières	59
Annexes	63

Introduction

Introduction

Le paysage linguistique en Algérie a connu une richesse en matière des langues avec une situation très complexe et diversifiée, de ce fait il offre aux chercheurs la possibilité de réfléchir sur un phénomène langagier présent dans la société algérienne.

Notre travail de recherche s'inscrit dans le domaine vaste des sciences du langage, précisément dans la sociolinguistique, Il se focalise sur un thème très marqué en Algérie, comme un pays bilingue à savoir : « la coexistence de deux langues (Arabe, Français) chez les locuteurs de la ville de Tébessa dans le domaine commercial » où nous allons étudier la simultanéité de ces deux langues , la langue arabe avec ses variétés et le français langue étrangère imposé aux peuples Algériens depuis 1830 , qui s'utilise toujours par des locuteurs qui se sont habitués à parler avec des expressions en français sans avoir aucune difficultés à les prononcer ou à les placer dans leur place et leurs contexte.

Le français est une langue qui est bien présentée dans les pratiques langagières des Algériens ; la plupart des Algériens maîtrisent cette langue après l'Arabe. A travers le temps elle est devenue une forte ambivalence, elle occupe une large place dans la société algérienne dans des domaines divers précisément dans le domaine commercial, cette dernière est la deuxième langue, dans bien des cas, ces deux langues sont susceptibles d'être utilisées indifféremment et simultanément dans la même situation de communication.

Donc, nous essaierons de déterminer, comment le locuteur et l'interlocuteur (soit l'acheteur ou le vendeur) utilisent la langue arabe et la langue française d'une manière complémentaire dans l'espace commercial ?

- Peut-on parler de la complémentarité linguistique entre les deux langues en Algérie ?
- La langue française existe-elle continuellement avec la langue arabe dans la plupart des pratiques commerciales ?

A partir de ces questions nous avons pu formuler les hypothèses suivantes :

- 1) La langue française et la langue arabe formuleraient une relation de complémentarité et d'interactivité.
- 2) Nous observons que les entreprises commerciales rassembleraient l'usage de deux langues à la fois.

Introduction

Notre travail intitulé « Etude sociolinguistique de la coexistence de deux langues ; français et arabe, dans une Algérie bilingue. Cas du domaine commercial de Tébessa » s'inscrit dans le cadre d'une approche sociolinguistique. Chaque travail de recherche vise à atteindre certains objectifs bien déterminés. En premier lieu nous nous sommes intéressés à ce travail d'abord parce que nous faisons partie de la ville de Tébessa. Ensuite notre travail aura pour objectif d'étudier et d'analyser un modèle de communication bilingue axé sur la coexistence de deux langues différentes (le Français, l'Arabe), dans une situation d'un échange bilingue entre les locuteurs. Autrement dit chercher auprès de ces locuteurs comment ils ont employé les deux statuts d'une manière continue dans une communauté linguistique précise.

La principale motivation qui nous a amené à choisir ce thème est d'étudier la présence de la langue française avec notre langue maternelle dans le domaine commercial à Tébessa pour connaître le développement définitif de ces deux langues.

Notre mémoire est réparti en deux parties essentielles ; partie théorique et partie pratique. Tout d'abord la première partie se compose de deux chapitres, le premier chapitre est consacré à la présentation du cadre contextuel de notre travail à savoir la situation sociolinguistique de l'Algérie et plus particulièrement de la ville de Tébessa et un bref historique de cette dernière. Dans ce chapitre il sera également développer la présence simultanée de deux langues, le Français et l'Arabe, leurs statuts et leurs espaces d'utilisation et aussi il sera étudié le phénomène du bilinguisme dans notre pays et nous prendrons en considération ses différentes typologies. Puis dans le deuxième chapitre nous allons essayer de définir le concept sociolinguistique et bilinguisme de différents points de vue au fil du temps et les notions liées à ces deux phénomènes langagiers : contact de langue, alternance codique, ainsi que d'autres procédés qui seront des concepts clés sur lesquels nous baserons dans notre présente recherche.

Par la suite, la partie pratique se scinde en deux chapitres, nous avons consacré le premier chapitre à la présentation des positionnements méthodologiques que nous avons opérés en expliquant le déroulement de notre enquête et l'outil d'enquête choisi pour collecter des données, le choix de notre corpus, le choix de nos questions et les difficultés rencontrées. Dans le deuxième chapitre nous allons tenter d'analyser et d'interpréter les résultats obtenus par le biais du questionnaire ainsi que la vérification des hypothèses émises au départ.

Partie Théorique

Chapitre 01 :

Cadre théorique

Chapitre 01 : Cadre théorique

Cette partie consiste à délimiter le champ théorique et conceptuel de notre étude pour appréhender l'ensemble des notions qui servent à situer notre enquête par apport aux différents domaines de la sociolinguistique et à préciser son cadre théorique. De ce fait, dans le premier chapitre nous allons aborder la diversité et la variété de la situation sociolinguistique en Algérie, et plus précisément en présence de deux langues (l'Arabe dialectal, le Français), bien qu'on a abordé un aperçu historique sur la coexistence de ces deux langues, leur statut et leurs champs d'application. En outre, ce chapitre porte sur l'étude de phénomène bilinguisme en Algérie. Par ailleurs, le deuxième chapitre est développé la définition des mots de base les plus important.

1- Situation sociolinguistique en Algérie

La situation sociolinguistique en Algérie est toujours considérée comme une problématique, elle se caractérise par la présence de plusieurs langues : Arabe dialectal, Berbère et Français, ainsi que des variétés régionales de chacune qui font la société algérienne plurilingue, où les membres varient les usages en fonction des contextes et des situations de communication. Citons d'abord l'Arabe dialectal, la langue officielle du pays, le Berbère la langue la plus ancienne du Maghreb, elle est encore en usage de nos jours chez les Touareg, ensuite le Français qui s'introduit en Algérie dans les fracas du colonialisme. C'est que Manna. G décrit la situation linguistique en Algérie : « *il est fréquent lorsqu'on fait état de la situation linguistique en Algérie d'indiquer qu'elle se caractérise par un plurilinguisme où Arabe littéraire, Arabe dialectale, Berbère et Français coexistent : que l'utilisation de chacune de ces langues ou variétés est corrélation avec des facteurs individuels et situationnels* »¹.

En particulier, le paysage linguistique de l'Algérie est caractérisé essentiellement par la coexistence du deux langues : l'Arabe dialectal, la langue maternelle et le Français la deuxième langue parlée dans ce pays.

Dans certains cas, le Français est mélangé à l'Arabe parlé dans le cadre de ce que les linguistes appellent "le mélange des langues", ce comportement est une des caractéristiques du sujet bilingue, celui-ci dispose d'une compétence linguistique lui permette de passer d'une langue à une autre à l'intérieur d'un même discours. Ainsi, en Algérie le Français qui est d'un usage fort fréquent, est employé comme une langue de civilisation à côté des langues maternelles notamment l'Arabe dialectale, Gaubet Dominique constate que :

¹ G., Manna, thèse de magistère, p.16

[...] ces deux langues sans statut officiel ont dans l'esprit des gens une valeur différente pour ce qui est des représentations. Le Français demeure la langue de la modernité, à forte valeur économique et culturelle, l'Arabe algérien, marocain ou tunisien, dialectes de l'Arabe sans code graphique fixé, restant la langue du quotidien, mais également et surtout sans que cela soit reconnu ou dit, la langue de l'identité de la complicité, de l'humour, une langue qui a structuré la personnalité dans l'enfance et tout à la langue de la vie [...]².

1-1- Aperçu historique sur la coexistence de deux langues "Français, Arabe"

Pour mettre en lumière cette pratique bilingue et comprendre les raisons qui ont poussé les jeunes à créer leurs parlers, il nous semble important de présenter un aperçu historique sur la coexistence de la langue française et la langue arabe en Algérie ainsi que sur leurs statuts.

Comme c'est déjà cité, l'Algérie constitue un terrain opportun aux recherches sociolinguistique du fait qu'elle est caractérisée par la coexistence de deux langues différentes et variétés linguistiques, elle est donc considérée comme étant un pays bilingue dont les locuteurs éprouvent le besoin d'adapter leur langue maternelle avec le Français dans plusieurs sujets parlants adoptent plusieurs manières parmi lesquelles on cite essentiellement celle décrite par Meillet Antoine: « *le sujet parlant s'empare d'une forme qui existe dans la langue et l'emploie dans une fiction nouvelle pour exprimer une catégorie dont il a appris le maniement par la pratique d'une langue étrangère* »³.

Toutefois, la coexistence de " Arabe, Français " donne un aspect bilingue au pays, ce contact laisse entendre que le locuteur algérien vit une réalité bilingue et a des représentations liées à chaque langue en reconnaît en particulier que les représentations que les locuteurs se font des langues, de leurs normes, de leurs caractéristiques, ou de leurs statuts influencent les procédures et les stratégies qu'ils développent et mettent en œuvre pour les apprendre et les utiliser.

1-2- Statut de l'Arabe dialectal et le Français en Algérie

Dans la réalité sociolinguistique algérienne, il existe deux statuts différents (le statut arabe, le statut français) qui font une situation bilingue dont elle se particularise par : un bilinguisme arabe officielle-langue française dans des domaines d'usage formels.

Dans ce cadre, la langue, marqueur social par excellence, est considérée étant un des facteurs déterminants dans la construction de toute identité, qu'elle soit personnelle, collective, groupale ou même nationale. Benrabah. M dit : « *la langue est le lieu où s'exprime et se construit le plus profond de la personnalité individuelle et collective. Elle est le lien entre passé et présent, individu et société, conscient et inconscient. Elle est le miroir de l'identité. Elle est l'une des lois qui structurent la personnalité* »⁴.

² D., Gaubet, Langues du Maghreb et d'origine Maghrébine, 2002, p.119

³ A., Meillet, Les langues du monde, 1934, p.203

⁴ M., Benrabah, Langue et pouvoir en Algérie, Paris, Ed Segurier, 1999, p.60

Chapitre 01 : Cadre théorique

1-2-1 L'Arabe dialectal et son statut

L'Arabe est une langue maternelle qui est utilisée par la majorité de population, c'est la principale langue véhiculaire d'Algérie, utilisée par 70% à 90% de la population. De plus, l'Arabe dialectal occupe le statut de langue nationale et officielle de la République algérienne, et ce depuis 1962, date à laquelle le pays a accédé à son indépendance, de ce sujet Boudjedra. R trouve que : « *La langue arabe est une langue sacrée pour les algériens, puisque langue eu Texte c'est-à-dire du texte coranique* »⁵.

La politique linguistique prônée par l'état algérien visait alors à remplacer le Français par l'Arabe dialectal car le Français, langue officielle de l'Algérie colonisée, était de fait aperçu par Grandguillaume. G comme : « *la langue du colonialisme introduite par lui langue des chrétiens oppresseurs de l'Islam et négateurs de l'identité algérienne : aspect ressenti, mais aussi inculqué sans cesse par la propagande officielle et les partisans d'une arabisation monologue* »⁶.

Opter pour l'officialité de la langue arabe, revenait également à imposer un modèle linguistico-culturel puissant face à l'ancien colonisateur.

1-2-2 Le Français et son statut

La langue française est catégorisée comme une langue étrangère en vertu du statut qui lui est conféré présentement dans les textes, l'usage de cette langue demeure cependant toujours en cours dans différents domaines de la vie publique, c'est là que le paradoxe se révèle, on attribue non plus un statut en fonction de la représentation qu'on se fait de cette langue.

Le Français fait l'objet d'une attitude officielle que l'on qualifiera pour le moins de paradoxe. En effet il a depuis le début de la colonisation française été considéré comme la langue officielle du pays et donc du pouvoir en place mais avec l'indépendance du pays en 1962, l'Arabe dialectal a été substitué au Français, une décision qu'il a fallu appliquer en procédant à la promulgation de décrets et de textes de lois visant à généraliser l'emploi de la langue arabe à tous les secteurs de la vie économique, politique, sociale, administrative, éducative... Rahal. S affirme :

[...]la langue française occupe une place prépondérante dans la société algérienne, et ce, à tous les niveaux : économique, social et éducatif. Le Français connaît un accroissement dans la réalité algérienne qui lui permet de garder son prestige, et en particulier, dans le milieu intellectuel. Un bon nombre de locuteurs algériens utilisent le Français dans différents domaines et plus précisément dans leur vie quotidienne [...]⁷.

⁵ R., Boudjedra, Le FIS de la haine, Paris, Ed Denoël, 1992/1994, p.28-29

⁶ G., Grandguillaume, Les langues au Maghreb : des corps en peine de voix, dans l'esprit, immobilisme au Maghreb, Octobre 2004, p.93

⁷ S., Rahal, Le français en Algérie, mythe ou réalité ? l'appropriation des savoirs en question, 2001, p.07

Chapitre 01 : Cadre théorique

1-2-3 Bref historique de la genèse de la langue française en Algérie

L'Algérie est un pays francophone du fait de son passé colonial. L'histoire qui lie l'Algérie à la France remonte à plusieurs années. L'Algérie a été une colonie française pendant 172 ans. Rappelons que la France a débarqué en Algérie à la moitié du XIX^{ème} siècle. Suite à un problème entre les deux gouvernements français et algérien, la France a décidé de conquérir l'Algérie. A partir de cette époque, l'Algérie devient un département français, donc une partie intégrante du territoire hexagonal. Mais, ne pouvant supporter le système auquel la France les a soumis, les algériens ont décidé d'entrer en guerre contre la France. Il est resté de cette période, entre autres, un héritage culturel dont la langue française fait partie.

1-2-3-1 La langue française durant la période coloniale

Avant la colonisation française, la seule langue écrite en Algérie était l'Arabe classique, diffusée avec l'Islam. Mais, lors de la colonisation française (1830-1962), le Français a été introduit en tant que langue officielle par les autorités françaises dans l'administration algérienne.

Toutefois, l'implantation de la langue française dans les institutions étatiques algériennes s'est effectuée par étapes. Durant la première étape (1883-1922), les populations autochtones s'attachant à la culture arabo-musulmane ont refusé de fréquenter les écoles françaises. En effet durant la période de (1922-1962), le Français représentait une clé pour accéder à certains postes dans l'administration. A cette époque, le Français était enseigné aux algériens en tant que langue maternelle, avec les mêmes programmes, les mêmes méthodes que celles qui étaient appliquées en France.

1-2-3-2 La langue française après la période coloniale

Au lendemain de l'indépendance, le principal objectif des autorités algériennes sur le plan linguistique était de redonner à l'Arabe la place qu'il avait perdue. Ainsi, elles ont procédé à la politique de l'arabisation. Il s'agit d'une politique qui vise à rendre à la langue arabe tous ses droits et à la proclamer langue nationale et officielle. Pour ce qui est du français, il se voit conférer le statut de langue étrangère ou seconde. De ce fait, une série de réformes organisent son apprentissage ont été mise en place.

La politique d'arabisation s'inscrit dans la démarche de réappropriation de l'identité arabo-musulmane à laquelle les algériens doivent, selon les autorités politiques de l'Algérie indépendante, s'identifier.

Chapitre 01 : Cadre théorique

2- La francophonie en Algérie

La francophonie en Algérie n'est pas un mythe, mais au contraire, est une réalité et que cet outil qu'est le Français est non seulement une richesse qu'il serait dommage de dilapider, mais qui fait également partie intégrante du paysage linguistique algérien.

2-1 Définition :

Le terme francophonie apparut pour la première fois en 1880, c'est le géographe français Onésime Reclus (1837-1916) qui l'a employé pour désigner les espaces géographiques où la langue française était parlée. On entend aujourd'hui par francophonie l'ensemble des peuples ou des groupes de locuteurs qui utilisent partiellement ou entièrement la langue française dans leur vie quotidienne ou leurs communications.

La francophonie a pour missions de promouvoir la langue française et la diversité culturelle et linguistique, et appuyer l'éducation, la formation, l'enseignement supérieur et la recherche et précisément de développer la coopération économique au service du développement durable.

2-2 La place du Français dans la réalité algérienne

La langue française est un outil de travail important pour les algériens, que ce soit sur leur lieu du travail, à l'école ou même encore dans la rue. Nous pouvons dire que cette expansion du français s'est faite ces dernières années grâce aux paraboles, qui foisonnent de plus en plus dans l'environnement sociolinguistique de chaque foyer algérien.

Il est vrai que le Français avait le statut de langue seconde jusqu'à la mise en place de l'école fondamentale dans le système éducatif algérien. Ce statut s'explique d'une part par le fait que cette langue permettait de transmettre les matières d'enseignement, d'autre part étant données le nombre de cours de Français dispensés dans le primaire et le secondaire. C'est ce statut privilégié du Français que met en évidence, Dabène. L. lorsqu'il fait remarquer que : « *en Algérie le Français conserve le statut de langue seconde pour toute une génération d'Algériens colonisés, il a laissé des traces importantes sous forme d'emprunts dans l'Arabe dialectal* »⁸.

Il ne faut pas perdre de vue que cette langue a connu une extension remarquable dans les milieux d'intellectuels algériens. Elle a été une arme pour un bon nombre d'entre eux, entre autres pour Kateb Yacine, qui considère que : « *c'est en Français que nous proclamons notre appartenance à la communauté algérienne* »⁹.

⁸ L., Dabène, Langues et Migrations, Publications de l'université de Grenoble III, Grenoble, 1981, p.39

⁹ Y., Kateb, L'Algérie en 1970, telle que j'ai vue, in jeune Afrique, collection B, Arthaud, Paris, 1970, p.70

Chapitre 01 : Cadre théorique

En outre, cette langue demeure également un instrument d'ouverture vers la connaissance et un instrument de communication largement employé. C'est ainsi qu'elle reste la langue des citations cultivés, du monde de l'industrie et du commerce international.

2-3 Types de francophones en Algérie

Selon Rahal Sofia, la réalité sociolinguistique algérienne a permis d'identifier trois types de francophones :

- **Les vrais francophones** : ce sont les personnes qui parlent le Français dans la vie de tous les jours et qui communiquent en Français avec leur entourage.
- **Les francophones occasionnels** : ce sont des individus qui utilisent le Français dans des situations bien spécifiques (formelles ou informelles) mais dans cette catégorie, il y'a un usage alternatif du Français et de l'arabe (dialectal).
- **Les francophones passifs** : ce sont les locuteurs qui comprennent le Français mais qui ne le parlent pas.

3- Le bilinguisme

Le bilinguisme est l'une des conséquences du contact des langues .il est dénoté par l'usage de deux codes par un même locuteur ; dans chaque communauté linguistique, il existe des personnes bilingues c'est-à-dire des personnes qui utilisent les deux langues dans un même système de communication. Mounin Georges définit le bilinguisme comme étant : « *le fait de parler indifféremment deux langues : également coexistence de deux langues dans la même communauté* »¹⁰. Donc le bilinguisme est considéré comme l'une des principales conséquences du contact des langues. Pour Mackey William : « *le bilinguisme est défini comme l'usage alterné de deux ou plusieurs langues par le même individu* »¹¹.

3-1 Le bilinguisme dans l'Algérie

L'Algérie est un pays qui connaît une situation linguistique très intéressante, à partir de l'indépendance en 1962, ce pays a été officiellement bilingue avec l'Arabe qui est notre langue maternelle "langue officielle pour l'Algérie", et le Français qui est une langue étrangère, elle devenue une forte ambivalence ; elle connaît un certain col officialité du fait que sa présence est assez importante dans la société algérienne. Par exemple : l'enseignement universitaire est en grande partie assuré en Français " bien sûr avec l'Arabe dialectal "surtout pour les branches médicales et techniques.

¹⁰ G., Mounin, Dictionnaire de la linguistique, Quadrige Puf, 2004, p.51

¹¹ W., Mackey, Bilinguisme et contact des langues, Paris, Edition Klincksieck, 1976, p.09

Chapitre 01 : Cadre théorique

Il existe des individus qui ont la capacité d'utiliser deux langues différentes ou plus dans un même système de communication, à ce propos Mackey William définit le bilinguisme comme : « *un phénomène mondial ou des personnes utilisent deux ou plusieurs langues dans diverses contextes* »¹².

Le mélange des langues par un même locuteur donne deux phénomènes distincts : l'alternance codique et l'inférence. Alors que, le contact de deux langues " Français, Arabe dialectal" est un facteur primordial dans la coexistence de deux langues provoquant le bilinguisme, voir un métissage langagier au sein d'une communauté.

Selon Jean Dubois : « *le contact des langues est la situation humaine dans laquelle un individu ou un groupe sont conduits à utiliser deux ou plusieurs langues, le contact des langues est donc l'événement concret qui provoque le bilinguisme* »¹³.

3-2 Types du bilinguisme

3-2-1 selon le processus cognitif

a) **le bilinguisme composé** : est celui qui possède deux étiquettes linguistique pour une seule représentations cognitive (une représentation commune aux deux langues) on parlera de bilinguisme composé quand chez un sujet bilingue : « *un même objet correspond à un mot différent dans chaque langue* »¹⁴.

b) **le bilinguisme coordonné** : le bilinguisme coordonné des équivalents de traduction correspond à des unités cognitives légèrement différentes. Un enfant serait un bilingue composé s'il apprit les deux langues très jeunes et dans le même contexte ; alors qu'il serait le type coordonné s'il apprit la deuxième langue dans un contexte différent de celui de l'apprentissage de la première langue.

3-2-2 selon l'âge :

a) **le bilinguisme précoce** : est le plus souvent relatif à l'acquisition simultanée ou successive des langues en milieu naturel pendant l'enfance et avant l'âge de scolarisation .il peut également être relatif à l'apprentissage en milieu scolaire.

- **le bilinguisme précoce simultané** : est le cas où l'enfant développe deux langues maternelles dès le début de l'acquisition du langage.

- **le bilinguisme précoce consécutif** : est le cas où l'enfant va acquérir une seconde langue tôt dans son enfance après avoir acquis une première langue (enfant d'immigré ou dans une éducation bilingue).

¹² Ibid. p.10

¹³ J., Dubois, Langages et langue française, 1973, p.19

¹⁴ J-F., Hamers, Bilinguisme et bilinguisme, Ed Pierre Mardagua, 1983, p.32

b) le bilinguisme additif et bilinguisme soustractif : sur le plan du développement cognitif le type de bilinguisme est également tributaire du milieu socioculturel en particulier du statut relatif aux langues dans la communauté, suivant que les deux langues sont valorisées ou non dans l'entourage de l'enfant celui-ci développera des formes différentes du bilinguisme. Si les deux langues sont suffisamment valorisées, l'enfant pourra tirer un bénéfice maximum sur le plan du développement cognitif et projeter d'une stimulation enrichissante qui lui permettra de développer une plus grande flexibilité cognitive que l'enfant monolingue, l'ensemble de cet avantage cognitif dont peut bénéficier l'enfant qui vit une expérience bilingue est le bilinguisme additif.

3-3 Le bilinguisme individuel et le bilinguisme social

3-3-1 le bilinguisme individuel

Le bilinguisme individuel consiste à la capacité pour un individu d'user les deux langues. En général, et à titre illustratif, le bilinguisme est constaté dans la présence de deux langues chez un individu dans différentes interactions langagières. C'est justement ce que pense Mackey qui l'a expliqué comme suit : « *Nous définirons le bilinguisme comme l'usage alterné de deux ou plusieurs langues par le même individu* »¹⁵.

Pour sa part Georges Mounin va jusqu'à considérer comme bilinguisme tout sujet qui s'exprime dans deux langues même si elles sont pratiquées dans la même communauté, il définit le bilinguisme comme étant : « *le fait pour un individu de parler indifféremment deux langues ; également coexistence de deux langues dans la même communauté, pourvu que la majorité des locuteurs soit effectivement bilingue* »¹⁶.

3-3-2 le bilinguisme social

Le bilinguisme social met l'accent sur les forces linguistiques qui existent dans une communauté ou dans un groupe, ce type de bilinguisme met l'accent sur les performances linguistiques dont peuvent se prévaloir les individus au sein d'une communauté ou d'un groupe, donc c'est la pratique de deux langues différentes en société ; l'ensemble des membres de cette société échangent et dans l'une et dans l'autre de deux langues. Un autre cas illustré par exemple du colonialisme qui installe et entretient une ambiance et un environnement linguistique.

¹⁵ W., Mackey, op cit p.11

¹⁶ G., Mounin, Bilinguisme traduction et francophonie, Septembre 2001, p.154

4-Les champs d'application de la coexistence " Français, Arabe " dans l'Algérie

L'Algérie est un pays francophone du fait de son passé colonial, l'histoire qui lie l'Algérie à la France remonte à plusieurs années, la conséquence de ces enquêtes se traduit par une coprésence sur le territoire algérien de deux langues "Arabe dialectal, Français ". Cependant la langue française est devenue très répandue dans plusieurs domaines simultanément avec l'Arabe dialectal. Nous pouvons dire que le Français s'est beaucoup plus implanté à l'ère actuelle que durant la période coloniale. Un grand nombre d'institutions administratives, notamment celles des secteurs économiques et bancaires continuent à fonctionner en l'existence des deux langues à la fois, même dans la communication dans ces secteurs :

4-1 dans le domaine professionnel

Le Français représente la langue de travail dans plusieurs secteurs en Algérie. Dans une étude menée dans la ville de Tébessa, il a été montré que l'Arabe dialectal et le Français sont les deux langues de communication et de fonctionnement. Dans d'autres études menées dans le milieu professionnel en Algérie, ont montré que même après l'indépendance le Français est la langue utilisée en concurrence avec l'Arabe dialectal dans différentes situations de communication au sein des administrations. Selon Taleb Ibrahim Khaoula : « *C'est après l'indépendance que l'usage du Français s'est étendu [...] en faisant appel à tous les algériens diplômés ou instruits (et ils l'étaient dans leur majorité en Français) à la coopération internationale (surtout Français) un état de bilinguisme de fait sinon de droite a été institué dans la société en général* »¹⁷.

4-2 dans l'enseignement supérieur et le monde de la recherche

« *Dans l'enseignement supérieur algérien, le Français est la langue la plus répandue, de nombreuses filières assurent leur enseignement en langue française (médecine - pharmacie-chirurgie-architecturale-école vétérinaire)* »¹⁸. On voit aussi d'autres spécialités (droit-arabe-sciences humaines et sociales) qui sont basés sur l'Arabe dialectal avec la présence de la langue française, donc l'enseignement supérieur caractérise par la coprésence des deux langues. Donc à l'Université algérienne, le Français tient une position forte et coprésence avec l'Arabe dialectal, en occupant le rôle de la langue d'information, de communication et de fonctionnement de diverses institutions de l'État.

¹⁷ I., Khaoula Taleb, Les algériens et leur langue(s), Alger, Edition El Hikma, 1995, p.30

¹⁸ F., Fatima Fatma, L'enseignement du français à la lumière de la réforme : le français aujourd'hui, l'Algérie, 2006, p.11-18.

Chapitre 01 : Cadre théorique

Malgré la politique d'arabisation le Français demeure langue véhiculaire des savoirs dans les filières scientifiques. Le constat établi à ce propos par Achouche reste d'actualité : *« malgré l'indépendance et les actions d'arabisation qui s'en sont suivies, les positions du Français n'ont pas été ébranlé, loin de là, son étude ayant même quantitativement progressé du fait de sa place dans l'actuel système éducatif algérien »*¹⁹.

4-3 dans les pratiques linguistiques des Algériens

Dans les pratiques linguistiques des locuteurs algériens, la langue française est toujours présente simultanément avec l'arabe. Néanmoins, ces pratiques sont différentes d'un milieu social à un autre, donc nous trouvons dans ces milieux des emprunts soit directs ou intégrés. Benhamla souligne : *« qu'il ne s'agit pas nécessairement d'emprunt de nécessité. Souvent le signe emprunté garde son référent original »*²⁰.

4-4 dans les médias

Dans l'environnement médiatique algérien, le Français est très présenté selon Assela Rahal : *« les tirages des journaux ne sont pas très différents de ceux qui ont eu lieu au moment de l'Algérie-française. Autrement dit les journaux francophones maintiennent leur position dans le marché médiatique algérien »*²¹. Cet usage particulier par des formes d'alternance et de créativité langagière extrêmement riches. Elles sont rendues possibles grâce à la prise de conscience des journalistes algériens qui sont alternés entre les deux langues.

D'autre part, la chaîne 3 de la radio algérienne émet des programmes en Français, de son côté la télévision algérienne projette presque des débats avec les deux langues en même temps, signifie que la langue française est coprésence avec l'Arabe, sans oublier le phénomène de la parabole qui a accentué l'intérêt des algériens pour le Français.

4-5 dans l'environnement

L'environnement de l'Algérie est caractérisé par la coexistence de la langue arabe et française, celle de nombreuses enseignes, panneaux publicitaires qui sont écrits exclusivement avec les deux langues .de même pour le nom des rues, tous ses aspects signifiant la coprésence de la langue française avec la langue arabe.

¹⁹ M., Achouche, La situation sociolinguistique en Algérie : langues et migrations, 1981, p.16

²⁰ B., Zoubeida., L'enseignement du français en Algérie d'une situation linguistique de fait aux querelles de statut, thèse de doctorat Paris, 2009, p.25

²¹ R., Assalah, Le français en Algérie, mythe ou réalité ? L'appropriation des savoirs en question. 2001. p.8-21.

Chapitre 02 :

Définition de concepts

Chapitre 02 : Définition de concepts

1- Sociolinguistique

Est l'une des sciences du langage qui fait partie de la linguistique dont le domaine se recoupe avec ceux de l'étholinguistique, de la sociologie du langage, de la géographie linguistique et de la dialectologie.

En effet cette discipline s'intéresse aux relations entre la société et la langue ou le langage, autrement dit, elle s'intéresse aux pratiques langagières d'un individu et leurs liens avec certaines données sociales de plusieurs ordres. Ainsi elle étudie le rapport entre le choix d'un code ou d'un style de parole par un individu et le type de situation de communication dans laquelle il se trouve. Pour le dictionnaire Universel Francophone :

[...] la sociolinguistique étudie l'influence des facteurs sociaux sur le comportement linguistique .d'un part, un même individu parle différemment dans des contextes sociaux différents, d'autre part, sa façon de parler et son répertoire linguistique révèlent son origine sociale, nationale, régionale, religieuse [...]¹.

A partir de son langage et des indices que porte ce dernier, la sociolinguistique peut détruire l'origine, le niveau social, voire même les croyances d'un individu.

Cette discipline cherche à mettre en rapport les structures sociales avec les variétés qui coexistent au sein d'une même communauté linguistique. William Labov, l'un des pères fondateurs de la discipline considère : « *qu'il s'agit là tout simplement de linguistique* »². Avec cette affirmation, il prend position contre les linguistes qui suivent la tradition saussurienne et les enseignements du cours de linguistique générale de F. Saussure. Pour Boyer. H : « *la sociolinguistique prend en compte tous les phénomènes liés à l'homme parlant au sein d'une société* »³. On peut considérer que l'émergence du territoire de recherche de cette discipline s'est produite d'abord sur la base d'une critique des orientations théoriques et méthodologiques de la linguistique structurale.

2- Communauté linguistique

On appelle communauté linguistique un groupe d'êtres humains utilisant la même langue ou le même dialectal à un moment donné et pouvant communiquer entre eux. Selon Fishman : « *une communauté née d'une communication intensive et d'une intégration symbolique en relation avec la possibilité de communication, sans tenir compte du nombre de langues ou de variétés employées* »⁴.

¹ Dictionnaire Universel Francophonie, Edition Hachette, Décembre 1995, p.103

² W., Labov, Sociolinguistique, Ed Minuit, Paris, 1976, p.258

³ H., Boyer, Eléments de sociolinguistique : langue, communication et société, Dunod (2^e Edition), 1996, p.66

⁴ J., Fishman, La sociolinguistique, Ed Nathan, Paris, 1971, p.46.47

Chapitre 02 : Définition de concepts

Labov.W déclare : « *qu'il serait faux de concevoir la communauté linguistique comme un ensemble de locuteurs employant les mêmes formes. On la décrit mieux comme étant un groupe qui partagent les mêmes normes quant à la langue* »⁵.

Les deux définitions de Fishman et Labov se recoupent sur deux caractéristiques définitoires principales : l'intensité de la communication et les normes partagées. Donc, une communauté linguistique existe dès l'instant où tous les membres ont en commun une seule variété linguistique.

Le concept de communauté linguistique développée par "Gumpers " est largement utilisé en sociolinguistique pour rendre compte de l'existence de normes linguistiques propres à des groupes sociaux à l'intérieur de la société globale.

3- Système linguistique

Est un ensemble organisé d'éléments permettant une communication dont il nous montre l'ensemble des procédés et d'équipements mise en place lors de la transmission d'information depuis l'émetteur jusqu'au récepteur.

Ce système de communication comprend les éléments de base suivants : un émetteur qui parle, un récepteur ou la personne qui écoute, un canal ou voie de transmission, un code ou règles connues par émetteur et récepteur, un message ou contenu de l'information, et un réfèrent ou réalité non linguistique à laquelle renvoie le message. Jakobson prend pour point de départ ce qu'il nomme :

Les facteurs constitutifs de tout procès linguistique : le destinataire envoie un message au destinataire. Pour être opérant, le message requiert d'abord un contexte auquel il renvoie [...] ensuite, le message requiert un code, commun, en tout ou au moins en partie, au destinataire et au destinataire [...] enfin, le message requiert un contact, un canal physique et une connexion psychologique entre le destinataire et le destinataire⁶.

Jakobson a postulé qu'il existait six fonctions du langage : la fonction expressive, conative, phatique, métalinguistique, poétique et la fonction référentielle, dont chacune correspond à un des facteurs de l'acte de communication linguistique.

4- Langue

Est un système de signes vocaux spécifiques aux membres d'une communauté ; elle est un instrument de communication à l'intérieur de cette même communauté et, d'un point de vue sociolinguistique : un symbole d'identité et d'appartenance culturelle en tant que code, la langue demeure une convention sociale, à priorité indépendante des variations individuelles.

⁵ Ibid.p.288

⁶ R., Jakobson, Essais de linguistique générale, Paris, Edition du seuil, 1963, p.33

Chapitre 02 : Définition de concepts

Selon Saussure : « *la langue n'est pas une fonction du sujet parlant, elle est le produit que l'individu enregistre passivement [...] elle est la partie sociale du langage extérieur à l'individu par son pouvoir coercitif* »⁷.

4-1 langue maternelle

Est la langue en usage dans le pays d'origine du locuteur et que le locuteur a acquise dès l'enfance, au cours de son apprentissage du langage. Dans le dictionnaire universel de Furetière : « *on appelle la langue maternelle, la langue du pays où on a commencé à apprendre à parler qu'on avait appris à Montaigne le Latin avant sa langue maternelle* »⁸.

De plus la langue maternelle est la première langue apprise à la maison dans l'enfance et encore comprise par la personne au moment où les données sont recueillies. Si la personne ne comprend plus la première langue apprise, la langue maternelle est la deuxième langue apprise. Dans le cas d'une personne qui a appris deux langues en même temps dans la petite enfance, la langue maternelle est la langue que cette personne a parlé le plus souvent à la maison avant de commencer l'école. Une personne a deux langues maternelles seulement si les deux langues ont été apprises en même temps et sont toujours comprises par la personne. Dans le cas d'un enfant qui n'a pas encore appris à parler, la langue maternelle est la langue parlée le plus souvent à cet enfant à la maison.

4-2 langue véhiculaire

Est une langue qui permet les échanges entre des groupes parlant des langues différentes. La majorité des humains parle quotidiennement ou régulièrement une langue véhiculaire (dans la rue, au travail, à l'école...). Le cas est courant notamment dans les Etats composés de plusieurs groupes ethniques, la langue véhiculaire étant alors soit celle du groupe dominant, soit celle de l'ancien Etat colonial.

Outre les raisons politiques et administratives qui contraignent des groupes sociaux parlant des langues différentes à communiquer entre eux, les langues véhiculaires jouent, et ont joué dans le passé, un grand rôle dans les échanges commerciaux.

4-3 langue étrangère

Une langue est dite étrangère dans un pays quand les instances politiques lui attribuent ce statut de langue étrangère, qui est un statut éducatif : elles sont prises en charge par le système éducatif ce qui est les oppose à toutes les autres langues dont l'apprentissage est laissé au libre choix de l'individu. Ainsi une langue peut être plus ou moins étrangère par sa distance matérielle, son éloignement géographique, sa distance culturelle, sa distance linguistique, son degré de pénétration linguistique à travers les médias.

⁷ Ferdinand de Saussure, Cours de linguistique générale, Alger, ENAG, 1990, p.30-31.

⁸ A., Furetière, Dictionnaire Universel, Editeur Arnout et Reinier Leers, 1960, p.77

Chapitre 02 : Définition de concepts

4-4 langue parlée

Système de signes vocaux, éventuellement graphiques, propre à une communauté d'individus, qui l'utilisent pour s'exprimer et communiquer entre eux. Elle exprime aussi la langue humaine naturelle dans laquelle des mots sont prononcés par la bouche, par opposition au langage écrit, au langage des signes et à la communication non -verbale.

5- Mélange de langues

Lorsqu'un individu est confronté à deux-langues qu'il utilise tour à tour, il arrive qu'elles se mélangent dans son discours et qu'il produise des énoncés bilingues. Il s'agit ici de collage, du passage en un point du discours d'une langue à l'autre, que l'on appelle mélange de langues, selon que le changement de langue se produit dans le cours d'une même phrase ou d'une phrase à l'autre.

Une langue mixte est une langue née de la fusion de deux langues sources en générale, habituellement dans des situations de bilinguisme poussé. De sorte qu'il ne soit pas possible de classer la langue en résultant comme apparentant à l'une des familles de langues qui étaient ses sources.

6- Contact de langues

Le phénomène de contact des langues est un phénomène universel, chaque individu est confronté, de près ou de loin, à des situations où deux ou plusieurs langues sont en présence. Depuis les années 1960, le phénomène du contact des langues occupe une place fondamentale dans les sciences du langage.

J-F., Hamers le premier chercheur a utilisé le terme du "contact des langues", selon lui : *« le contact de langue inclut toute situation dans laquelle une présence simultanée de deux langues affecte le comportement langagier d'un individu »*⁹.

En effet, le contact des langues est la situation humaine dans laquelle un individu ou un groupe d'individus sont conduits à utiliser deux ou plusieurs langues. Pour Louis-Jean Calvet :

[...] les êtres humains sont confrontés aux langues où qu'ils soient, quelle que soit la première langue qu'ils ont entendue ou apprise, ils en rencontrent d'autres tous les jours, les comprennent ou ne les comprennent pas, les reconnaissent ou ne les reconnaissent pas, les aiment ou ne les aiment pas, sont dominés par elles ou les dominent le monde est bilingue/plurilingue, c'est le fait [...]¹⁰.

⁹ F., Hamers -J, Contact des langues, in Moreau Marie-Louise. Sociolinguistique, concepts de base. Liège, Mardaga, 1997, p.94-95

¹⁰ J., Calvet, La guerre des langues, Paris, Hachette littérature, 1999, p.43

Chapitre 02 : Définition de concepts

7- Bilinguisme

Le bilinguisme est un phénomène qu'on peut rencontrer partout dans le monde, il représente l'une des principales conséquences du contact des langues. D'une manière générale, le bilinguisme désigne la maîtrise de deux ou de plusieurs langues, autrement dit, un individu bilingue doit être capable d'alterner entre deux langues et dans des situations de communication différentes.

Selon Claude. H : « *être vraiment bilingue implique que l'on sache parler, comprendre, lire et écrire dans deux langues avec la même aisance* »¹¹. On parle de bilinguisme dans l'idéal à partir du moment où il y a possibilité de pouvoir s'exprimer et penser sans difficultés avec deux langues de façon égale. Donc pour certains linguistes le bilinguisme est le fait d'avoir une compétence minimale dans trois facultés linguistiques qui sont respectivement comprendre, parler et écrire dans une langue seconde

Pour Grosjean. F : « *la personne bilingue ce lui qui se sert régulièrement de deux langues dans la vie de tous les jours et non qui possède une maîtrise semblable et parfaite des deux langues* »¹². Alors le bilinguisme peut être considéré soit comme le fait d'un individu soit comme le fait d'une communauté.

8- Alternance codique

La notion d'alternance codique ou alternance des langues est issue des études sur le bilinguisme et le contact des langues. Selon Walker Douglas : « *l'alternance codique se produit quand un locuteur bilingue change de langue au sein d'une seule et même conversation* »¹³. On appelle ainsi alternance de langues la stratégie de communication par laquelle un individu ou une communauté utilise dans le même échange ou le même énoncé deux variétés nettement distinctes ou deux langues différentes, alors que le ou les interlocuteurs(s) sont expert(s) dans les deux langues ou dans les deux variétés (alternance de compétence) ou ne le sont pas (alternance de l'incompétence). Par l'alternance de compétence, le bilingue se met en représentation comme apte à utiliser les deux codes. L'alternance d'incompétence au contraire est un expédient destiné à compenser une carence.

¹¹ H., Claude, *Combat pour le français au nom de la diversité des langues et des cultures*, Paris, Odile Jacob, 2006, p.67

¹² F., Grosjean, *La vie avec deux langues*. Université de Harword press, combridge, massclrusetts, et London, 1982, p.36

¹³ W., Douglas, *Le français dans l'ouest canadien*, 2005, p.200.

Chapitre 02 : Définition de concepts

8-1 alternance interphrastique : ce type se produit entre deux phrases ou deux segments longs où les énoncés sont juxtaposés à l'intérieur des productions d'un même locuteur. Selon Shana Poplack : « *dans ce type d'alternance codique le locuteur cherche une facilité ou une fluidité dans les échanges* »¹⁴.

8-2-alternance intraphrastique : ce type renvoie à l'alternance réalisée au sein d'une même phrase. Cela signifie que des structures syntaxiques appartenant aux langues alternées coexistent à l'intérieur d'un même segment.

8-3 alternance extraphrastique : est attesté à l'extérieur de la phrase monolingue. Il s'agit de l'insertion d'expression idiomatique ou figées pendant l'échange. Ce type d'alternance est généralement réalisé sans affecter la syntaxe de la phrase.

9- Interférence

L'interférence dérive de recherche effectuée en analyse contrastive, qui était particulièrement à la mode dans la seconde moitié du siècle précédent. Calvet, J-L en 1998 reprend la définition de Weinreich :

[...] l'interférence désigne un remaniement de structures qui résulte de l'introduction d'élément étranger dans les domaines les plus fortement structurés de la langue, comme l'ensemble du système phonologique, une grande partie de la morphologie et de la syntaxe et certains domaines du vocabulaire (parenté, couleur, temps...) [...] ¹⁵.

9-1 interférence phonique : elle concerne la transposition d'un trait phonétique de L1 sur L2. **Ex** : il utilise une brosse (interférence phonétique de l'arabe qui ne possède pas le [u]).

9-2 interférence morphosyntaxique « grammaticale » : l'apprenant use du même trait grammatical de sa langue maternelle en calquant toutes les règles s'y réfèrent, tels que le genre et le nombre. **Ex** : le bouton de ma veste (bouton est féminin en Kabyle).

9-3 interférence syntaxique : elle concerne l'ordre des éléments dans la phrase, le déboulement du sujet, l'emploi transitif ou intransitif de certains verbes, l'emploi fautif des prépositions... **Ex** : il apprend à son frère à lire (déboulement : le cahier que je l'ai acheté).

9-4 interférence lexicale : elle concerne l'emploi fautif de mots. Il s'agit de traduction littérale de mots véhiculant un sens et un référent unique dans la langue maternelle, alors que dans la langue cible le référent possède plusieurs dénominations.

9-5 interférence sémantique : elle concerne l'emploi de mots dont le sens ne correspond pas ou n'existe pas en langue étrangère. Il s'agit aussi de traduction littérale (lexico-sémantique).

¹⁴ SH., Poplack, Le discours mixte arabe/français : emprunts ou alternances de langue ? 1980, p.34

¹⁵ U., Weinreich, cité par L. Calvet, Sociolinguistique, Ed. PUF, 1996, p.23

Chapitre 02 : Définition de concepts

10- Sécurité / Insécurité linguistique

Ces deux notions sont ainsi inter-reliées et les taux de sécurité/insécurité peuvent être mesurés grâce à des tests comme ceux menés par William Labov (1972). Si la sécurité linguistique se présente comme l'application d'une norme prestigieuse, reconnue singulièrement par son unicité et son caractère hautement codifié, on peut se demander si l'insécurité linguistique se présente comme une et unique ou bien si elle est diverse et peut être catégorisée en types distincts. À ce sujet, Louis-Jean Calvet (1993 : 47) note que :

On parle de sécurité linguistique lorsque, pour des raisons sociales variées, les locuteurs ne se sentent pas mis en question dans leur façon de parler, lorsqu'ils considèrent leur norme comme la norme. À l'inverse, il y a insécurité linguistique lorsque les locuteurs considèrent leur façon de parler comme peu valorisante et ont en tête un autre modèle, plus prestigieux, mais qu'ils ne pratiquent pas¹⁶.

En effet, l'insécurité linguistique est une impression, une croyance ou un sentiment à l'effet que la variété de langue qu'on utilise ou la façon dont on parle n'est pas légitime ou valorisée par la société. Les gens évaluent généralement leurs propres pratiques linguistiques en les comparant à une norme perçue comme étant supérieure.

Une forme d'insécurité linguistique se manifeste également dans des contextes bilingues où les deux langues ont chacune un statut particulier dans la société et où l'utilisation de l'une par rapport à l'autre reflète une dynamique de pouvoir. Dans ce cas, le phénomène est souvent attribuable à une vision monolingue de la langue, à savoir qu'il est préférable d'éviter le mélange des codes, c'est-à-dire l'utilisation de deux langues ou plus pour arriver à communiquer. Ce purisme linguistique nous porte notamment à considérer les anglicismes comme un signe de maîtrise insuffisante du français.

Pour Gudrun Ledegen : « *l'insécurité linguistique est la prise de conscience, par les locuteurs, d'une distance entre leur idiolecte (ou sociolecte) et une langue qu'ils reconnaissent comme légitime* »¹⁷.

Dans cette partie, en premier plan nous avons fait un aperçu historique sur la situation sociolinguistique en Algérie, cette dernière est une communauté bilingue qui voit alterner dans les différentes pratiques entre la langue arabe comme une langue officielle et le français une langue co-officielle qui existe simultanément avec l'Arabe des 1962. De plus il prit une place très importante et intéressante dans toute pratique et utilisation quotidienne. En deuxième plan, nous avons essayé de définir tous les concepts clés et essentiels ayant une relation avec notre thème de recherche.

¹⁶ J., Calvet L, La sociolinguistique, Paris, Presses universitaires de France, 1993, p.47

¹⁷ G., Ledegen, Le bon Français. Les étudiants et la norme linguistique, Paris, Ed. Le Harmattan, 2000, p.109

Partie pratique

Chapitre 01 :

Présentation du corpus

Chapitre 01 : Présentation du corpus

Après avoir terminé avec la partie théorique, nous passons à la partie pratique, qui est réservée dans le premier chapitre à la présentation de la méthode et l'outil utilisée dans notre recherche. Ainsi que la présentation de terrain et le public choisi dans cette recherche, et nous avons abordé les difficultés rencontrées pendant le déroulement de notre enquête. Alors nous allons analyser les données recueillis pendant notre enquête.

1- Présentation de la ville de Tébessa :

La ville de Tébessa est une commune d'Algérie, chef-lieu d'une Wilaya, située à l'Est du pays, entre le massif de l'Aurès et la frontière algéro-tunisienne, à une altitude moyenne d'environ 900 m. Elle occupe un emplacement remarquable entre le Tell et le Sud des hauts plateaux jusqu'aux régions présahariennes. La Wilaya de Tébessa couvre une superficie de 13878 km², et elle se trouve dans un endroit stratégique consolidée par la bande frontalière d'une longueur de 297 km².

Cette ville est issue du découpage administratif de 1974, date de sa promotion au rang de chef-lieu de Wilaya. Elle regroupe 28 communes réparties sur 12 daïras.

1-1 Bref aperçu historique :

La ville remonte à l'époque antique, où elle portait le nom de Thevet francisé en Théveste. Elle dispose d'un patrimoine historique et archéologique antique important d'une grande richesse, notamment elle fut romaine, byzantine, vandale, musulmane, turque et française, de chacune des périodes de son histoire.

Sous l'effet d'éléments sociologiques, économiques et stratégiques, Tébessa a connu dans son développement urbain les périodes de la préhistoire à l'époque actuelle.

2- Présentation de la méthode :

Pour faire une recherche scientifique, et dans toute recherche, toute analyse d'une situation se fait à l'aide d'une ou plusieurs méthodes dans le but de mener bien la recherche, il conforte entre ses méthodes et distingue celle qui convient le mieux à ses objectifs.

Nous avons choisi comme une méthode " l'enquête " parce qu'elle représente la méthode la plus précise et correcte dans la collection des informations dans notre thème de recherche.

Chapitre 01 : Présentation du corpus

2-1 L'enquête :

Est une méthode interrogative, qui permet de mesurer la perception que les individus ont des objets sociaux. Elle provoque la situation et met les sujets en situation de verbalisation de leurs points de vue. L'enquêteur se trouve ainsi dans un apparent paradoxe parce qu'il tente d'obtenir des réponses spontanées en réponse à un questionnement planifié.

Singly.F définit l'enquête comme : « *un instrument de connaissance du social [...] elle contribue à la connaissance de l'objet de la recherche, à la mise EB œuvre de sa description rigoureux et objective* »¹.

Il s'agit à ce stade d'explicitier ce que l'on cherche à faire au travers de l'étude, d'une manière générale, on tend à révéler les liens existant entre des variables prises en compte ou manipulées et les réponses des enquêtés, dit autrement entre des variables indépendantes et des variables dépendantes.

2-2 La pré-enquête :

Avant de commencer notre enquête, nous l'avons débuté par une pré-enquête, nous avons distribué dix questions pour faciliter la tâche des locuteurs de la vaille de Tébessa dans le domaine commercial. Cette pré-enquête permet de situer l'objet de notre recherche et pour effectuer la fiabilité des enquêtés.

2-3 Notre enquête :

Pour réaliser cette recherche, nous avons choisi l'enquête comme méthode de travail, une enquête sur le terrain, ce qui nous a poussé à s'orienter vers les locuteurs de Tébessa, précisément vers les vendeurs et les acheteurs dans des entreprises commerciales différentes, afin d'étudier et analyser l'échange bilingue entre ces locuteurs dans une situation de communication, à l'égard de deux langues (l'Arabe dialectal, le Français), et de recueillir les données qui nous faut pour notre analyse.

Dans ce dispositif méthodologique, nous avons suivi le questionnaire, puisqu'il répond à nos attentes et concorde à l'objet d'étude sue nous traitons. En effet nous avons réalisé une enquête par le biais de questionnaire auprès de 60 locuteurs, nous avons essayé de déterminer comment ces locuteurs utilisent dans leurs paroles la langue française avec notre langue maternelle d'une manière simultanée en prenant aussi en considération les variables qui peuvent influencer leur représentation à savoir le sexe, l'âge, et le niveau d'étude.

¹ F., Singly, L'enquête et ses méthodes : le questionnaire, Paris, Edition Nathan, 1992, p.28

Chapitre 01 : Présentation du corpus

2-4 Terrain de notre enquête :

Notre enquête a eu lieu au sein de Tébessa centre que nous avons choisi car nous faisons partie de cette région et par conséquent nous la connaissons bien. C'est une commune de la ville de Tébessa, elle est composée de plusieurs localités. Pour notre enquête on a choisi trois quartiers : Lotissement Larbi Tebessi (chef-lieu de la commune), lotissement Houari Boumadiane et Route Annaba, ces trois quartiers sont considérés comme lieux de rencontre de toutes les catégories sociales et ils englobent beaucoup d'établissements commerciaux bien connus (pharmacies, boutiques, cosmétiques, librairies, sociétés commerciales), lieu où pourraient coexister les deux langues à savoir l'Arabe dialectal et le Français.

2-5 Public de notre enquête :

Dans le but de bien mener notre recherche, nous avons choisi comme public d'enquête les acheteurs et les vendeurs de Tébessa centre, nous nous sommes adressés à ces locuteurs pour étudier leur emploi de l'Arabe dialectal et le Français dans une situation de communication au sein d'une entreprise commerciale précise pour faire ressortir le développement continu de deux langues dans cette région.

2-6 Les difficultés rencontrées sur le terrain :

Comme tout travail de recherche, il y'a toujours des difficultés. Lors de notre enquête effectuée dans la ville de Tébessa, nous avons été confrontés à quelques obstacles, malgré que nous avons expliqué bien notre objectif de recherche, mais il y'a des gens qu'ils ont occupé et qu'ils n'avaient pas le temps pour répondre au questionnaire, pourtant que les questions ont besoin seulement de quelques minutes à répondre. Aussi quelques enquêteurs n'ont pas pu rendre les copies.

3- Outils d'analyse :

Notre enquête exige d'abord différents outils tels que le sondage, l'entretien et le questionnaire, de ce fait nous avons opté pour le questionnaire comme le moyen nécessaire et efficace pour effectuer notre enquête, rassembler des informations et faciliter le contact avec les commerciaux.

3-1 Le questionnaire :

Le questionnaire est un outil régulièrement utilisé en sciences sociales. C'est une technique de collecte de données quantifiables qui se présente sous la forme d'une série de questions posées dans un ordre bien précis. Il permet aussi de recueillir un grand nombre de témoignages ou d'avis.

Chapitre 01 : Présentation du corpus

Ghiglione.R et Matalon.B, définissent le questionnaire comme : « *un instrument rigoureusement standardisé, à la fois dans le texte des questions et dans leur ordre* »².

Ce dernier est un outil méthodologique par lequel les objectifs de l'enquête doivent être atteints.

- **Les questions identifications** : caractérisent l'enquête, sexe, âge, profession, formation....
- **Les questions cibles** : concernant directement l'objet de mesure, elles conduisent les enquêtés à positionner leur point de vue, à évoquer leur connaissance.

3-2 L'intérêt principal de l'enquête par questionnaire :

L'intérêt principal du choix de l'enquête sous l'outil de questionnaire est de rassembler une grande quantité d'informations, aussi bien factuelles que subjectives, auprès d'un nombre important d'individus.

L'objectif primordial de notre enquête est de mesurer la fréquence de la simultanéité de la langue française avec la langue arabe chez les locuteurs de la ville de Tébessa dans le domaine commercial, autrement dit, la présence totale de l'Arabe dialectal avec le Français dans ce domaine.

3-3 Notre questionnaire :

Ce questionnaire est destiné aux 60 enquêtés (les habitants de Tébessa centre) à ceux qui sont des vendeurs et à ceux qui sont des acheteurs afin d'atteindre les objectifs qui sont déjà précisés.

Nous avons interrogé nos informateurs par un questionnaire qui contient deux types de questions (fermée et semi fermée).

Notre questionnaire comporte 10 questions. Tout d'abord, la première question porte sur l'identification sociale de nos enquêtés pour bien préciser quelques variables sociales : l'âge, le sexe, le niveau d'étude et la langue maternelle des enquêtés. En ce qui concerne les questions (2) (4) (5) (6) (7) (8) (9) (10) sont semi-fermées auxquelles laissé la possibilité de donner une autre réponse que celles proposées dans la liste. Ensuite les questions (3) et la première partie de la quatrième question qui sont fermées vont nous permettre d'identifier les pratiques langagières des locuteurs.

² R., Chiglione et B., Matalon, Les enquêtés sociolinguistiques, Théorie et pratique, Paris, Ed. Armand Colin, 1978, p.28

Chapitre 02 :

Analyse de données

Chapitre 02 : Analyse de données

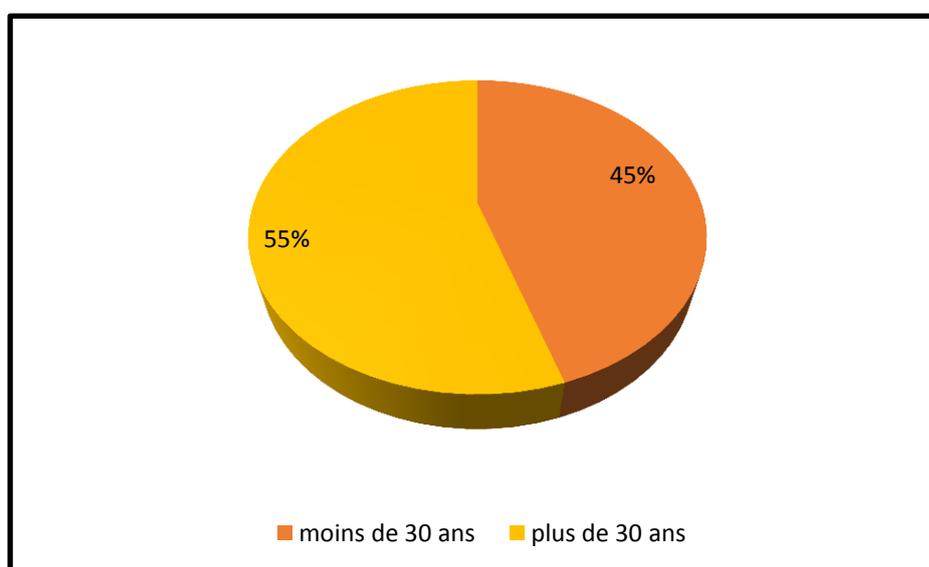
Question 01 : Complétez le tableau suivant :

Age	Sexe	Niveau d'étude	Langue maternelle
Moins de 30 ans <input type="radio"/>	Homme <input type="radio"/>	Secondaire <input type="radio"/>	Arabe <input type="radio"/>
Plus de 30 ans <input type="radio"/>	Femme <input type="radio"/>	Universitaire <input type="radio"/>	Français <input type="radio"/>

1- Variable âge :

Age	Moins de 30 ans	Plus de 20 ans
Nombre	23	28
Pourcentage	45%	55%

Graphe N° 01 : représentation du public d'enquête selon la tranche d'âge.



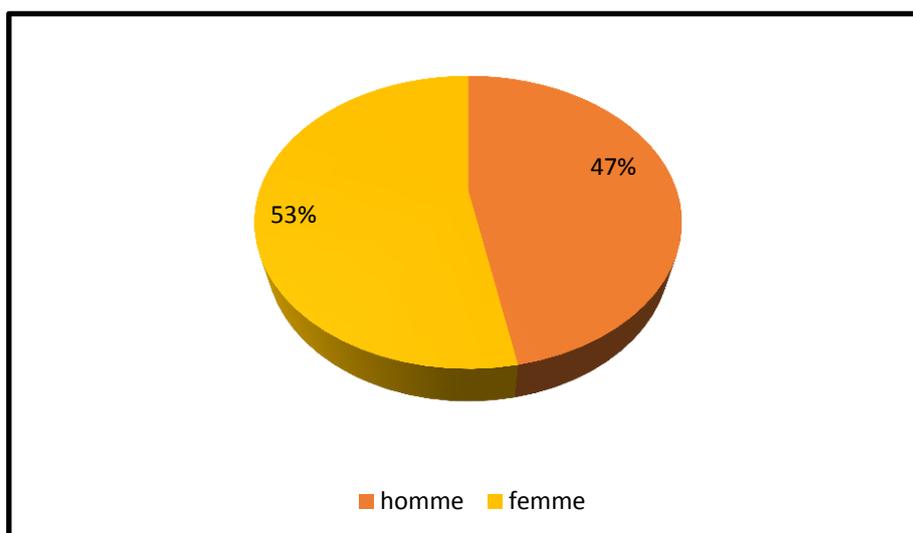
Notre enquête sur le terrain de Tébéssa est consacrée à un groupe de 51 personnes réparti en deux catégories l'une moins de 30 ans, et l'autre plus de 30 ans, donc à partir de ce graphe, on trouve qu'il y a un taux très important des personnes ont répondu au questionnaire, il égale 55%. Puis c'est suivi par ceux qui ont un âge moins de 30 ans avec un taux de 45 %.

2- Variable sexe

Sexe	Homme	Femme
Nombre	24	27
Pourcentage	47%	53%

Chapitre 02 : Analyse de données

Graphe N°02 : représentation du public d'enquête selon la variable sexe.

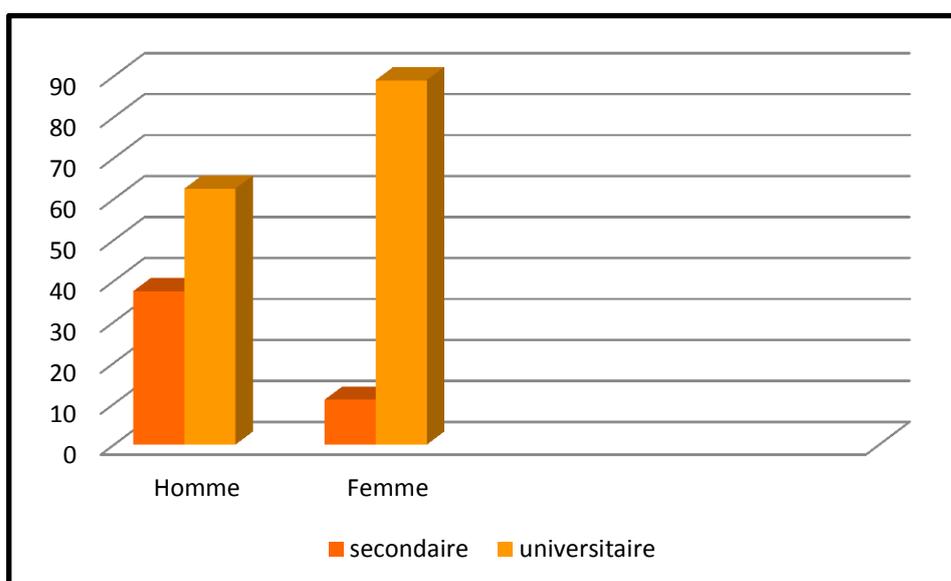


Ce graphe représente l'identification de la variable âge de nos enquêtés, on remarque que parmi 51 locuteurs, on a 27 locuteurs du sexe féminin, ce qui est égale à un pourcentage de 53%. En revanche 47% des locuteurs appartient au sexe masculin ce qui représente 24 locuteurs.

3- Variable niveau d'étude

Niveau d'étude	Secondaire	Universitaire
Homme	09 (37.5%)	15 (62.5%)
Femme	03 (11%)	24 (89%)

Graphe N°03 : représentation du public d'enquête selon la variable niveau d'étude.



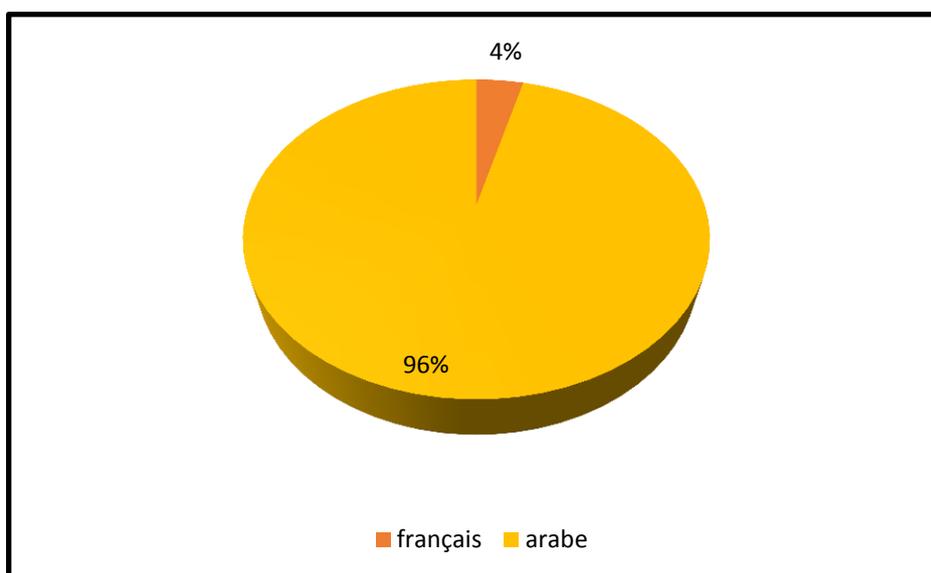
Chapitre 02 : Analyse de données

Concernant le niveau d'étude, on constate que le nombre des universitaires est plus élevé que les secondaires ; en ce qui concerne le niveau universitaire on a trouvé un nombre élevé chez les femmes 88% par rapport à celui d'hommes 62.5%. Quant, au niveau secondaire, on a établi que le taux chez les deux sexes est baissé.

4- Détermination de la langue maternelle

Langue maternelle	Arabe	Français
Homme	23 (45%)	01 (2%)
Femme	26 (51%)	01 (2%)
Pourcentage totale	96%	04%

Graphe N°04 : représentation de la langue maternelle des locuteurs



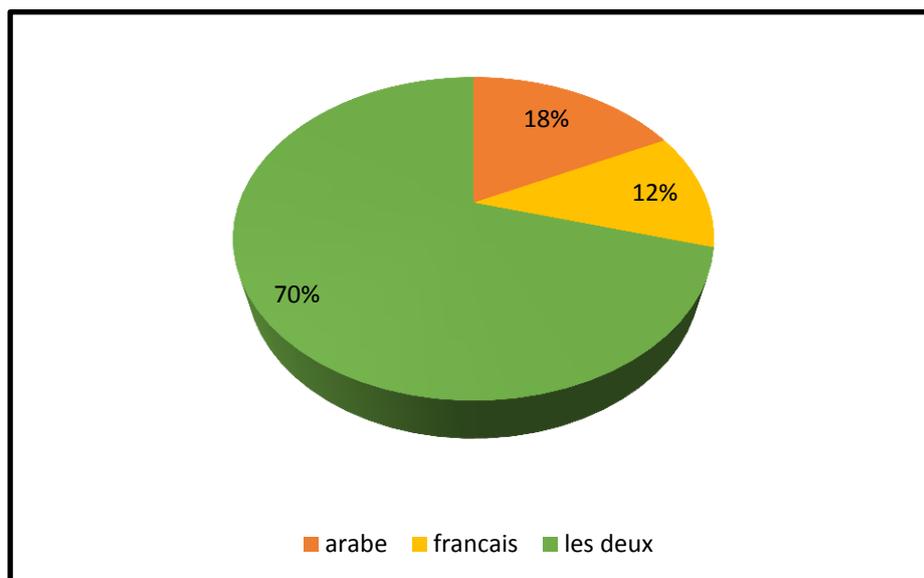
Ce graphe présente la détermination de la langue maternelle des enquêtés, dans lequel on observe que 96% déclarent avoir comme langue maternelle l'Arabe. Rappelons que cette enquête a été réalisée dans les quartiers de la ville de Tébessa où les locuteurs sont majoritairement arabophones. Par contre, on remarque que 4% de locuteurs parlent le Français, c'est le cas de deux immigrés.

Question 02 : Quelle est la langue avec laquelle vous vous exprimez le plus souvent ?

Langue	Arabe dialectal	Français	Les deux
Nombre	09	06	36
Pourcentage	17.64%	11.76%	7.058

Chapitre 02 : Analyse de données

Graphe N°05 : représentation de la langue avec laquelle le public d'enquête exprime le plus souvent.



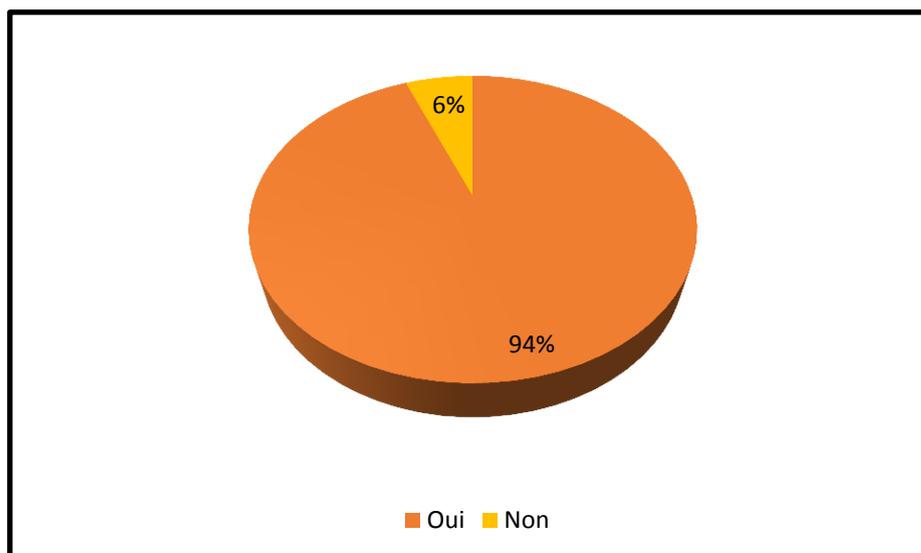
Ce graphe représente la langue avec laquelle le public de notre enquête s'exprime le plus souvent. Entre l'Arabe dialectal, le Français et la coexistence de ces deux langues, on remarque que parmi 51 locuteurs il y a 36 locuteurs s'expriment le plus souvent avec les deux langues ; ce qui indique le pourcentage de 70.58%. Donc il reste 15 locuteurs, parmi lesquels 6 locuteurs s'expriment en Français et 9 locuteurs préfèrent de s'exprimer en Arabe. D'après ce résultat on constate que plus de la majorité des locuteurs s'expriment le plus souvent les deux langues, donc les réponses de nos informateurs nous reflètent le phénomène du « contact des langues » qui est présenté entre le Français et l'Arabe dialectal.

Question 03 : Selon vous est-il important d'employer la langue française pendant la pratique de votre langue maternelle ?

	Oui	Non
Nombre de locuteurs	48	03
Pourcentage	94%	06%

Chapitre 02 : Analyse de données

Graphe N°06 : l'importance de l'emploi du Français pendant la pratique de l'Arabe dialectal.



D'après les données du tableau, on trouve que 94% de locuteurs ont affirmé qu'il est important d'employer la langue française pendant la pratique de la langue arabe, contrairement 6% des locuteurs ne semblent pas beaucoup aimer d'utiliser le Français avec l'Arabe dialectal dans ses paroles.

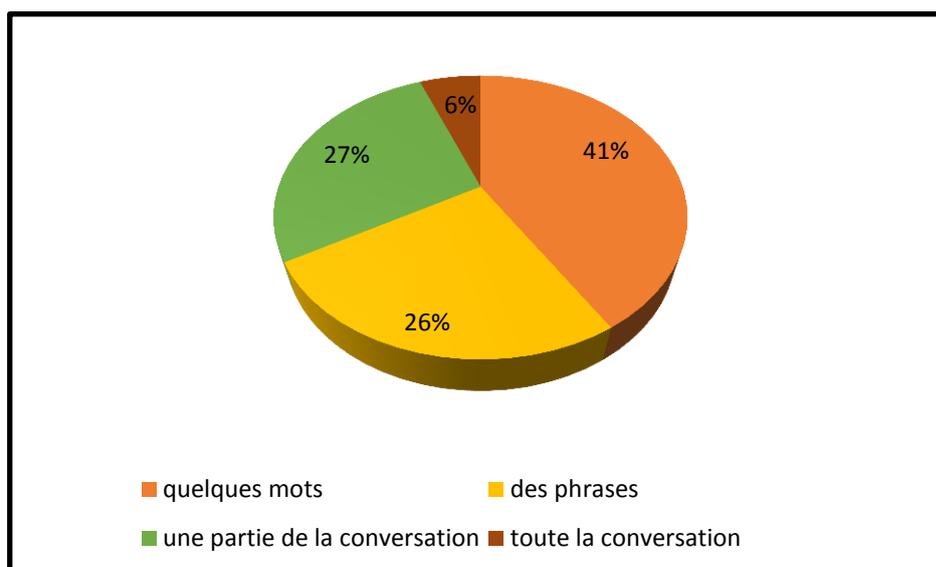
Question 04 : En ce qui concerne la langue française est-elle une langue de communication pour vendre ou bien acheter une chose ? Et quels sont leurs formes d'utilisation ?

Oui : 51 locuteurs (100%)		Non : 0 locuteurs	
Quelques mots	Des phrases	Une partie de la conversation	Toute la conversation
21	13	03	14
41.17%	25.49%	27.45%	5.88%

Selon la première partie du tableau on établit que tous les locuteurs utilisent la langue française continuellement avec notre langue maternelle dans une situation de communication pour vendre ou acheter une chose, car le Français est une langue utile pour communiquer.

Chapitre 02 : Analyse de données

Graphe N°7 : représentation des locuteurs selon le niveau de l'utilisation de la langue française.



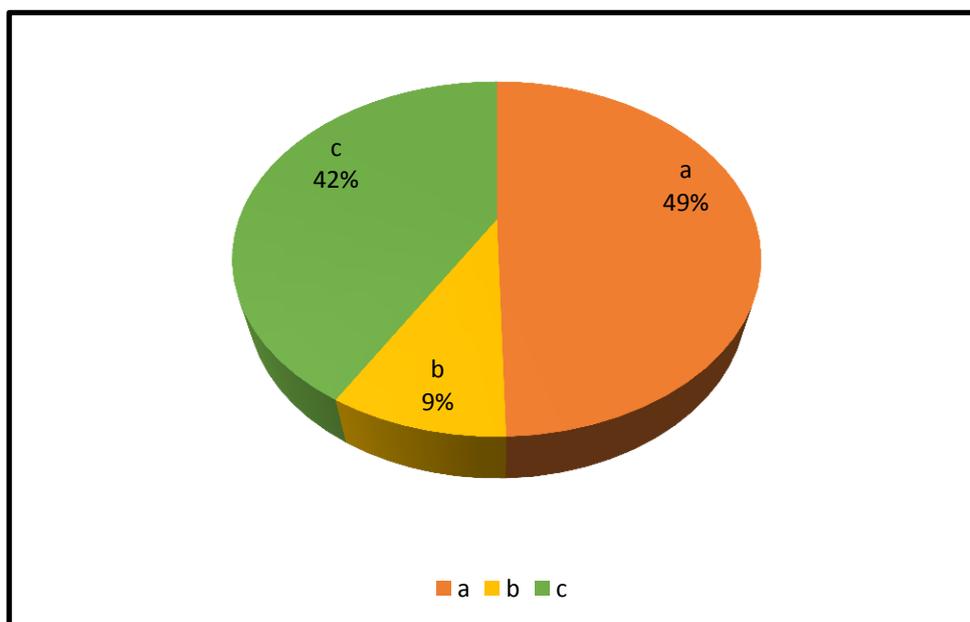
Vu que le Français est considéré comme étant la première langue étrangère en Algérie, on a décidé de voir comment les gens engagent le français dans leurs paroles précisément dans une situation d'échange commercial. Donc, on a trouvé que 21 locuteurs ont utilisé quelques mots en Français ce qui signifie 41.17%. Ensuite, il existe 14 locuteurs utilisant seulement une partie d'une conversation dans leur discours. De plus, 13 locuteurs ont prononcé des phrases en Français et certains d'autres locuteurs communiquent seulement avec la langue française ce qui est égale au nombre de 3 locuteurs. Enfin, on constate que le phénomène d'alternance codique est très marquant dans ce domaine, où les enquêtés font une alternance entre le Français et l'Arabe dialectal à l'intérieur d'un même segment ; on parlera ici d'alternance intraphrastique.

Question 05 : Dans quelle situation optez-vous pour communiquer avec l'interlocuteur ?

Situation	a- Selon la langue utilisée par l'interlocuteur	b- Par peur que votre langue sera mal jugée par l'autre	c- Pour mieux faire passer le message
Nombre de locuteurs	28	05	24
Pourcentage	56%	10%	47%

Chapitre 02 : Analyse de données

Graphe N°08 : la situation dans laquelle il y a changement de la langue.



Le tableau ci-dessous traite la cinquième question du questionnaire qui vise à étudier la sécurité et l'insécurité linguistique chez nos enquêtés. Ces données montrent que la majorité des informateurs choisissent la première proposition pour des causes d'intercompréhension, c'est-à-dire 56% changent de langue selon la langue utilisée par l'interlocuteur. 47% disent pour mieux faire passer le message. On peut dire donc ces deux propositions sont très proches. En revanche, la peur que leur langue sera mal jugée par l'autre a un faible pourcentage 10%. Cela veut dire que nos enquêtés changent de langue uniquement dans le besoin, alors les locuteurs ici sont dans une sécurité linguistique parce qu'ils ont choisi la langue avec laquelle s'expriment, selon les raisons que nous avons citées.

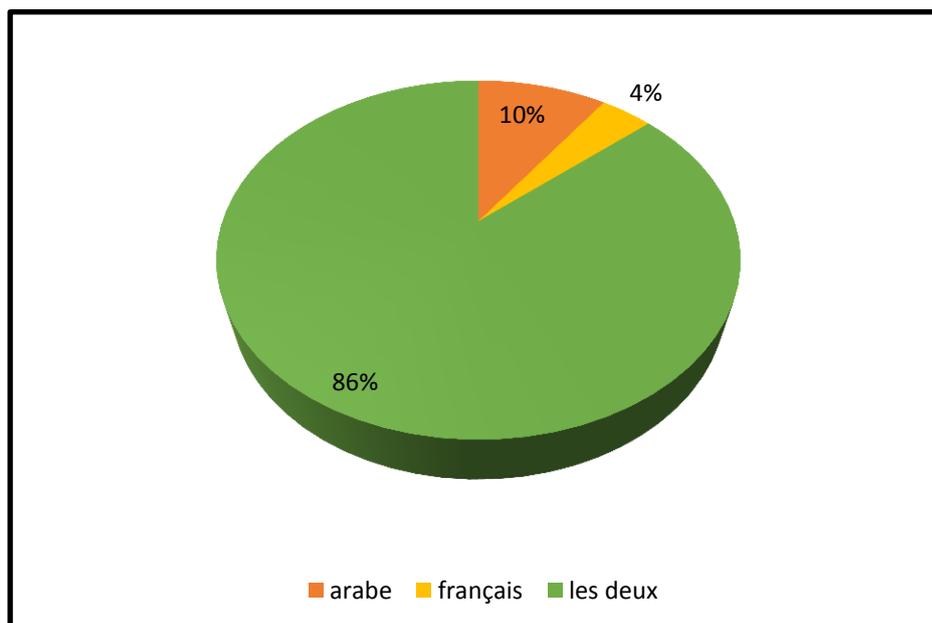
Question 06 : Est-ce que vous pouvez maintenir toute une conversation ?

- en Français seulement.
- en Arabe seulement.
- en les deux langues.

Langue	Arabe	Français	Les deux
Nombre	05	02	44
Pourcentage	9.8%	3.92%	86.27%

Chapitre 02 : Analyse de données

Graphe N°09 : représentation des enquêtés selon la langue avec laquelle ils ont maintenu toute une conversation.



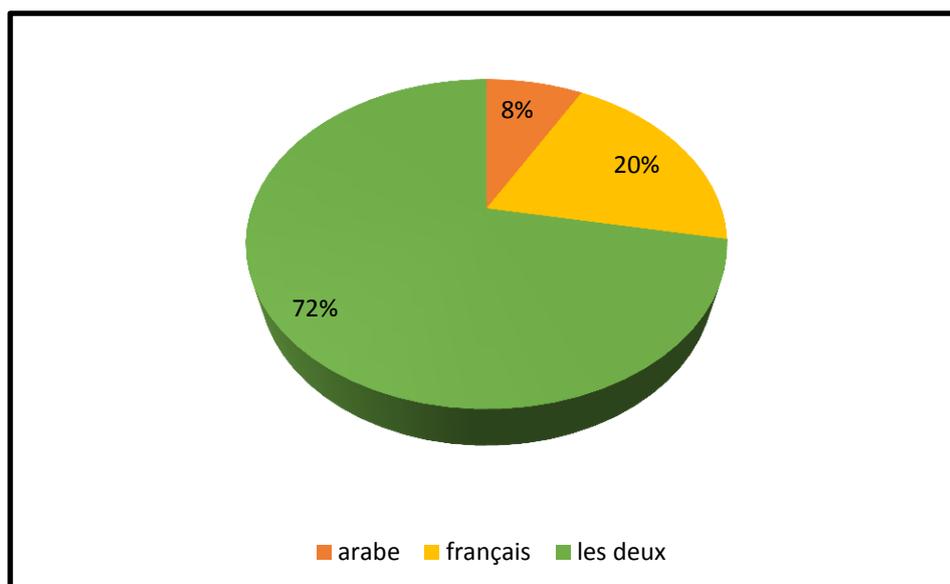
D'après ce graphe, on constate que l'utilisation des langues (Arabe dialectal, Français, les deux langues) est n'est pas équilibrée entre nos locuteurs. Donc à partir leurs réponses, on remarque que 5 locuteurs ont maintenu leur conversation en Arabe dialectal seulement, 2 locuteurs en Français, alors que 44 locuteurs ont maintenu leur conversation avec les deux langues d'un pourcentage de 86,27%. Ce qui signifie que le contact entre les deux langues est devenu une condition très marquante dans le domaine commercial.

Question 07 : Quelle est la langue des magazines et des catalogues qui se trouvent dans cette entreprise ?

Langue	Arabe	Français	Les deux
Nombre de locuteurs	04	10	37
Pourcentage	08%	20%	72%

Chapitre 02 : Analyse de données

Graphe N°10 : La langue des magazines et des catalogues de l'entreprise.



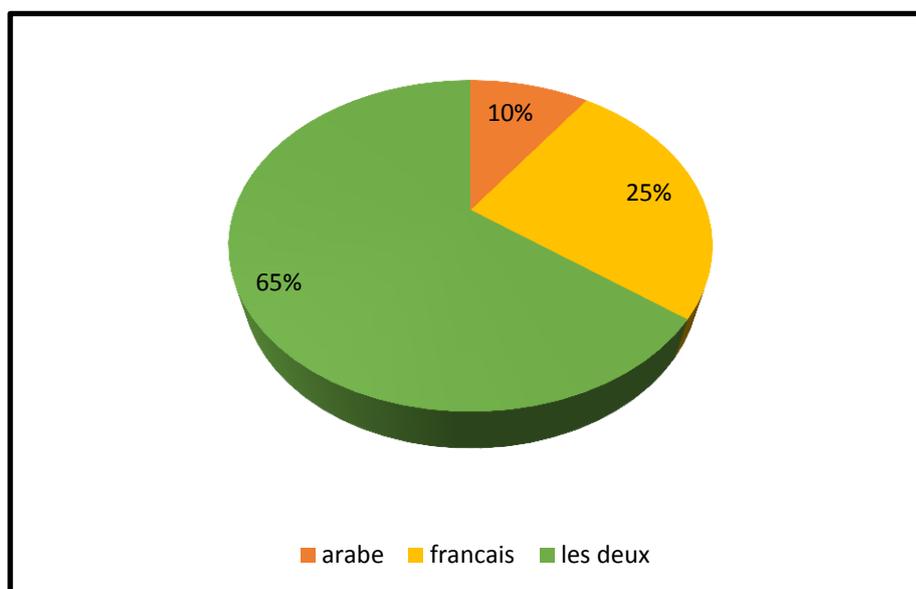
Le graphe exprime le résultat des réponses des enquêtés concernant la langue utilisée dans les magazines et des catalogues qui se trouvent dans la plupart des entreprises visitées. Nous remarquons que l'Arabe et le Français ont des taux très bas 08% pour l'Arabe et 20% pour le Français. Pour la coexistence de ces deux langues ensemble le taux est très élevé de 72%. Alors, on voit que le contact et la liaison éternelle de ces deux langues sont présentés probablement aussi dans les catalogues et les magazines qu'ils sont lus au niveau de ces entreprises.

Question 08 : Quelle est la langue des affiches et des enseignes de cette entreprise ?

Langue	Arabe	Français	Les deux
Nombre de locuteurs	05	13	33
Pourcentage	9.80%	25.49%	64.70%

Chapitre 02 : Analyse de données

Graphe N°11 : représentation de la langue des affiches et des enseignes dans les entreprises commerciales.



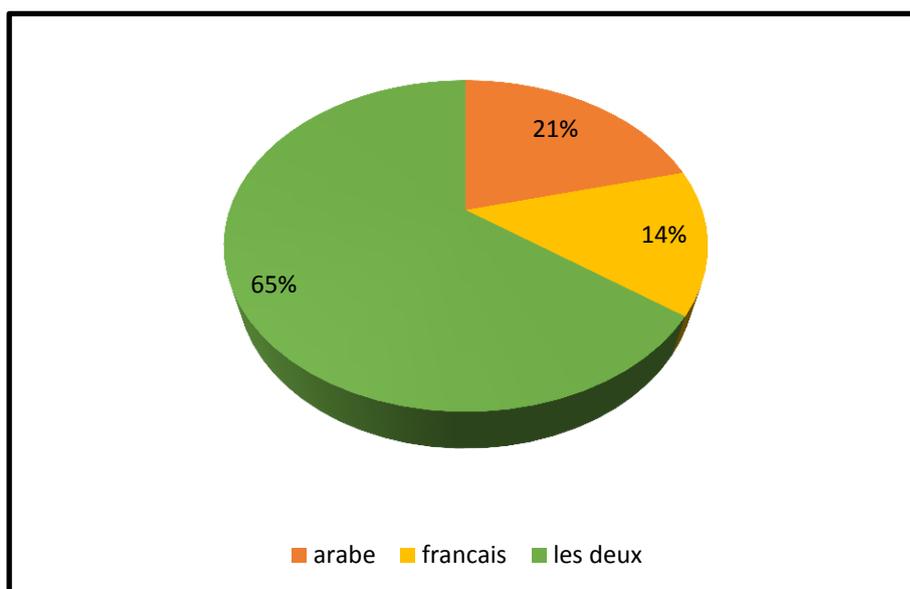
A partir des données du graphe qui présente la langue des affiches et des enseignes dans les entreprises commerciales, on établit que 5 locuteurs ont déclaré que l'Arabe est la langue des affiches et des enseignes dans ces entreprises, par contre 13 locuteurs ont choisi le Français. En revanche, 33 locuteurs ont élu la dernière proposition qui rassemble les deux langues, ce qui signifie un taux égale 64.70%. Donc le contact entre ces deux langues a touché aussi les enseignes et les affiches publicitaires.

Question 09 : Quelle est la langue des chaînes TV que vous regardez ?

Langue	Arabe	Français	Les deux
Nombre de locuteurs	11	07	33
Pourcentage	21%	14%	65%

Chapitre 02 : Analyse de données

Graphe N°12 : représentation des enquêtés selon le choix des chaînes télévisées.



Cette question concerne le choix des chaînes les plus regardées par les locuteurs de la ville de Tébessa. A travers le graphe, on remarque que les enquêtés regardent souvent les deux chaînes avec un pourcentage de 65%, 21% pour les chaînes arabes et 14% pour les chaînes françaises. Si on s'approfondit davantage sur les raisons de ce choix, on trouve que la majorité des chaînes dans la télévision algérienne sont en Arabe et Français toute ensemble.

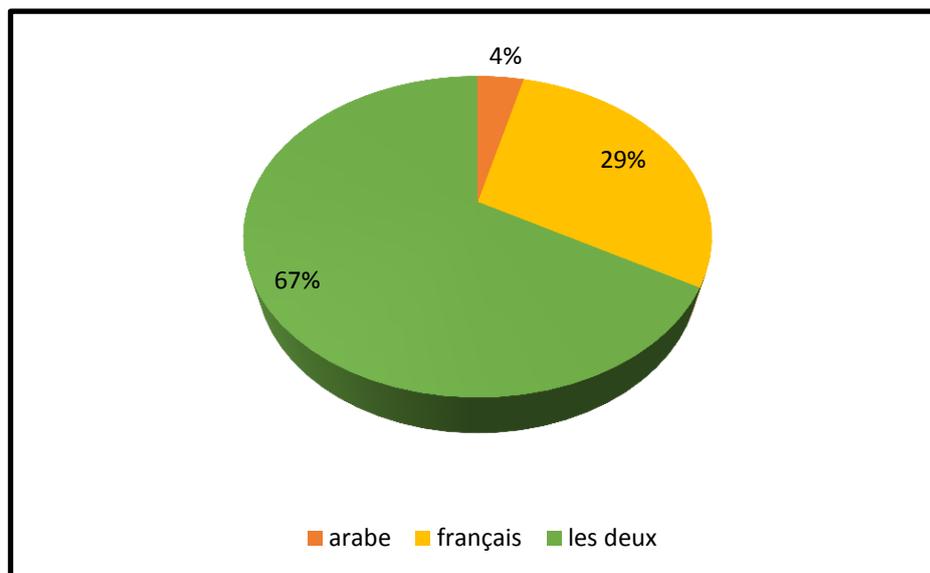
Question 10 : Est-ce que vous écoutez des chansons.....

- Arabes.
- Françaises.
- Les deux.

Langue de chansons	Arabe	Français	Les deux
Nombre de locuteurs	02	15	34
Pourcentage	3.92%	29.41%	66.66%

Chapitre 02 : Analyse de données

Graphe N°13 : représentation de la langue des chansons écoutées par les enquêtés dans les entreprises commerciales.



Ce graphe représente la langue des chansons écoutées par les informateurs dans les entreprises commerciales, selon ce graphe on constate qu'il y a seulement 2 locuteurs parmi 51 locuteurs ont écouté des chansons en Arabe seulement. D'autres locuteurs ont écouté des chansons en Français ce qui égale 15 locuteurs. D'autre part, le reste des locuteurs aiment d'écouter les deux genres de chansons d'un taux 66.66%. Ça veut dire l'existence simultanée de l'Arabe et le Français apparut même dans les chansons écoutées par les enquêtés.

Résultats d'analyse

D'après l'analyse du questionnaire et de l'enquête que nous avons effectuée dans la ville de Tébessa dans le domaine commercial, on constate que la langue française est une langue aimée et jugée dans notre vie quotidienne, cette langue est toujours présentée dans les différentes situations de communication. Dans ce domaine, malgré que la langue arabe est notre langue maternelle, mais la langue française a un statut symbolique et très marquant dans la société Algérienne et sans séparation avec l'Arabe dialectal.

De plus, les réponses des enquêtés affirment la coexistence de ces deux langues dans différents cas d'utilisation, entre ceux qui préfèrent d'écouter des chansons avec ces deux langues, et d'autre locuteurs qui ont maintenu leur conversation avec les deux langues. On voit aussi que tous les enquêtés déclarent que la langue française est une langue utile de communication, ce qui reflète la présence et la simultanéité totale de l'arabe et le français.

Chapitre 02 : Analyse de données

D'après l'analyse des réponses des enquêtés, nous pouvons dire que le domaine commercial est caractérisé par le contact total et la simultanéité entre l'Arabe dialectal et le Français, dans différentes situations de communication. Alors, la coexistence de ces deux langues apparut dans des cotés divers de ce domaine. Tandis que la langue française bénéficie d'un statut important et utile dans la société algérienne autant que notre langue maternelle. Aussi nous pouvons affirmer que la synchronicité entre ces deux langues est un héritage utile qui est met en existence simultanément dans le domaine commercial.

Conclusion

Conclusion

Au terme de cette recherche qui porte sur l'étude sociolinguistique de la coexistence de deux langues "Français, Arabe". Dans une Algérie bilingue. Cas du domaine commercial de Tébessa. Avant d'établir notre recherche et à partir des plusieurs travaux et perspectives précédents, nous avons dégagé un certain nombre des remarques, tels que, le paysage linguistique de la ville de Tébessa est caractérisée par la simultanéité de deux langues " Français, Arabe dialectal " dans des domaines intéressant.

Pour atteindre l'objectif de notre actuel travail ,nous avons l'organisé en deux parties essentielles .une partie théorique et l'autre pratique .notre première partie relève du cadre théorique dans laquelle nous avons abordé la situation sociolinguistique de l'Algérie où nous avons met l'accent sur la détermination de l'arabe et le français avec son statut ,et la situation du bilinguisme dans notre pays .dans un deuxième lieu on a essayé de définir les concepts clés de la sociolinguistique ayant une relation avec notre recherche .Quant à la deuxième partie qui est réservée à la représentation des méthodes et des outils abordés .après ceux ,nous avons analyser les informations recueillies auprès nos enquêtés.

Nous avons proposé deux hypothèses pour notre analyse : la première concerne la relation de complémentarité et d'interactivité qui sont formulés par la langue française et arabe dans le domaine commercial .la deuxième se repose sur l'usage de deux langues à la fois dans les entreprises commerciales.

En guise de conclusion, et d'après l'enquête que nous avons réalisée dans la ville de Tébessa, dont l'échantillon est de 51 enquêtés des deux sexes et de différents niveaux d'étude.

En effet, à partir de l'analyse des réponses de ces locuteurs, on constate que le phénomène de la coexistence de ces deux langues est remarquable forcément dans ce vaste domaine. Autrement dit, la plupart des informateurs déclarent qu'ils sont importants d'employer la langue française pendant la pratique de notre langue maternelle. Par ailleurs, la majorité entre eux a affirmé que le français est une langue de communication et de culture principalement dans un cas d'un échange commercial.

Pour conclure, on a trouvé réellement que la situation linguistique chez les locuteurs de la ville de Tébessa est caractérisée par la coexistence de deux langues "français, arabe", et que chacune de ces deux langues occupent un statut important dans le domaine commercial.

Dans une perspective future, nous envisagerons les chercheurs de faire un élargissent dans d'autre domaine et d'interroger un nombre plus important des locuteurs.

Références bibliographiques

1- Ouvrages

- Achouche. M, La situation sociolinguistique en Algérie : langues et migrations, 1981, p.16
- Benrabah. M, Langue et pouvoir en Algérie, Paris, Ed Seguiet, 1999, p.60
- Boudjedra. R, Le FIS de la haine, Paris, Ed Denoël, 1992/1994, p.28-29
- Boyer. H, Eléments de sociolinguistique : langue, communication et société, Dunod (2e Edition), 1996, p.66
- Calvet. J, La guerre des langues, Paris, Hachette littérature, 1999, p.43
- Calvet. J, La sociolinguistique, Paris, Presses universitaires de France, 1993, p.47
- Chiglione. R et Matalon. B, Les enquêtes sociolinguistiques, Théorie et pratique, Paris, Ed. Armand Colin, 1978, p.28
- Claude. H, Combat pour le français au nom de la diversité des langues et des cultures, Paris, Odile Jacob, 2006, p.67
- Dabène. L, Langues et Migrations, Publications de l'université de Grenoble III, Grenoble, 1981, p.39
- Douglas. W, Le français dans l'ouest canadien, 2005, p.200
- Dubois. J, Langages et langue française, 1973, p.19
- Ferdinand de Saussure, Cours de linguistique générale, Alger, ENAG, 1990, p.30-31
- Ferhan Fatiha Fatma, L'enseignement du français à la lumière de la réforme : le français aujourd'hui, l'Algérie, 2006, p.11-18
- Fishman.J, La sociolinguistique, Ed Nathan, Paris, 1971, p.46.47
- Gaubet. D, Langues du Maghreb et d'origine Maghrébine, 2002, p.119
- Grandguillaume, G Les langues au Maghreb : des corps en peine de voix, dans l'esprit, immobilisme au Maghreb, Octobre 2004, p.93
- Hamers. J-F, Bilinguisme et bilinguisme, Ed Pierre Mardagua, 1983, p.32
- Hamers. J-F, Contact des langues, in Moreau Marie-Louise, Sociolinguistique, concepts de base. Liège, Mardaga, 1997, p.94-95
- Ibrahimi khaoula Taleb, Les algériens et leur langue(s), Alger, Edition El Hikma, 1995, p.30
- Jakobson. R, Essais de linguistique générale, Paris, Edition du seuil, 1963, p.33
- Kateb. Y, L'Algérie en 1970, telle que j'ai vue, in jeune Afrique, collection B, Arthaud, Paris, 1970, p.70
- Labov.W, Sociolinguistique, Ed Minuit, Paris, 1976, p.258
- Ledegen. G, Le bon Français. Les étudiants et la norme linguistique, Paris, Ed. Le Harmattan, 2000, p.109
- Mackey.W, Bilinguisme et contact des langues, Paris, Edition Klincksieck, 1976, p.09
- Meillet. A, Les langues du monde, 1934, p.203
- Mounin. G, Bilinguisme traduction et francophonie, Septembre 2001, p.154

- Poplack. SH, Le discours mixte arabe/français : emprunts ou alternances de langue ? 1980, p.34
- Rahal Assalah Safia Le français en Algérie, mythe ou réalité ? L'appropriation des savoirs en question, 2001, p.07
- Rahal Assalah Safia, Le français en Algérie, mythe ou réalité ? L'appropriation des savoirs en question. 2001, p 8-21
- Singly. F, L'enquête et ses méthodes : le questionnaire, Paris, Edition Nathan, 1992, p.28
- Weinreich. U, cité par L. Calvet, Sociolinguistique, Ed PUF, 1996, p.23

2- Dictionnaires

- Dictionnaire universel francophonie, Edition Hachette, Décembre 1995, p.103
- Dictionnaire Universel, Antoine Furetière, Editeur Arnout et Reinier Leers, 1960, p77
- Dictionnaire de la linguistique, Mounin, G. Quadrige Puf, 2004, p.51

3- Thèses

- Benhamla Zoubeida, L'enseignement du français en Algérie d'une situation linguistique de fait aux querelles de statut, thèse de doctorat Paris, 2009, p.25
- Manna. G, Thèse de magistère, p.16

4- Sites d'internet

- <https://www.cairn.info/revue-ela-2014-3-page-317.htm> (15/01/2022) à 13:14
- <https://arlap.hypotheses.org/7953> (23/01/2022) à 11:59
- <https://www.cairn.info/revue-hermes-la-revue-2004-3-page-75.htm> (04/02/2022) à 14:22
- <https://www.uottawa.ca/gazette/fr/nouvelles/insecurite-linguistique-quoi-parle-t> (14-02-2022) à 17:30
- https://www.memoireonline.com/10/13/7486/m_L-alternance-codique-dans-l-emission-radiophonique-media-mania--de-Jijel-FM5.html#:~:text=Il%20s'agit%20de%20l,alternance%20codique%203A%20situationnelle%20et%20conversationnelle (20/02/2022) à 23:20
- <https://www.etudier.com> (22/02/2022) à 15:16
- <https://arlap.hypotheses.org> (03/03/2022) à 9:30
- <https://manifest.univ-ouargla.dz> (10/03/2022) à 10:00
- <https://axl.cefano.ulaval.ca> (28/03/2022) à 18:04
- http://uoh.concordia.ca/sociolinguistique/m/module3/co/module3_88.html (18/04/2022) à 12

Table des matières

Introduction	11
Partie théorique	13
Chapitre 01 : Cadre théorique	14
1- Situation sociolinguistique en Algérie.....	15
1-1 Aperçu historique sur la coexistence de deux langues : Français, Arabe.....	16
1-2 Statut de l'Arabe et du Français en Algérie.....	16
1-2-1 L'Arabe dialectal et son statut.....	17
1-2-2 Le Français et son statut.....	17
1-2-3 Bref historique de la genèse de la langue française en Algérie.....	18
1-2-3-1 La langue française durant la période coloniale.....	18
1-2-3-2 La langue française après la période coloniale.....	18
2- La francophonie en Algérie.....	19
2-1 Définition.....	19
2-2 La place du français dans la réalité algérienne.....	19
2-3 Types de francophones en Algérie.....	20
3- Le bilinguisme.....	20
3-1 Le bilinguisme dans Algérie.....	20
3-2 Types de bilinguisme.....	21
3-2-1 Selon le processus cognitif.....	21
3-2-2 Selon l'âge.....	21
3-3 Le bilinguisme individuel et le bilinguisme social.....	22
3-3-1 Le bilinguisme individuel.....	22
3-3-2 Le bilinguisme social.....	22
4- Les champs d'application de la coexistence "Français, Arabe" en Algérie.....	23
4-1 Dans le domaine professionnel.....	23
4-2 Dans l'enseignement supérieur et le monde de la recherche.....	23
4-3 Dans les pratiques linguistiques des algériens.....	24
4-4 Dans les médias.....	24
4-5 Dans l'environnement.....	24

Chapitre 02 : Définition de concepts	25
1- Sociolinguistique.....	26
2- Communauté linguistique.....	26
3- Système de communication.....	27
4- Langue.....	27
4-1 Langue maternelle.....	28
4-2 Langue véhiculaire.....	28
4-3 Langue étrangère.....	28
4-4 Langue parlée.....	29
5- Mélange de langues.....	29
6- Contact de langues.....	29
7- Bilinguisme.....	30
8- Alternance codique.....	30
9- Interférence.....	31
10- Sécurité / Insécurité linguistique.....	32
Partie pratique	33
Chapitre 01 : Présentation du corpus	34
1- Présentation de la ville de Tébessa.	35
1-1 Bref aperçu historique.	35
2- Présentation de la méthode.	35
2-1 L'enquête.	36
2-2 La pré-enquête.	36
2-3 Notre enquête.	36
2-4 Terrain de notre enquête.	37
2-5 Public de notre enquête.	37
2-6 Les difficultés rencontrés sur le terrain.	37
3- Outils d'analyse.	37
3-1 Le questionnaire.	37
3-2 L'intérêt principal de l'enquête par questionnaire.	38
3-3 Notre questionnaire.	38

Chapitre 02 : Analyse de données.	39
1- Analyse de données recueillies	40
2- Résultats d'analyse.....	51
Conclusion	54
Références bibliographiques	56
Annexes	63

Annexes

Questionnaire

Dans le cadre d'un travail de recherche, nous avons réalisé ce questionnaire dans le cadre d'une enquête sociolinguistique menée sur la coexistence de deux langues « Français, Arabe » chez les locuteurs de la ville de Tébessa dans les entreprises commerciales.

Nom de l'entreprise :

1) Complétez le tableau suivant :

Age	Sexe	Niveau d'étude	Langue maternelle
Moins de 30 ans <input type="radio"/>	Homme <input type="radio"/>	Secondaire <input type="radio"/>	Arabe <input type="radio"/>
Plus de 30 ans <input type="radio"/>	Femme <input type="radio"/>	Universitaire <input type="radio"/>	Français <input type="radio"/>

2) Quelle est la langue avec laquelle vous vous exprimez le plus souvent ?

Arabe

Français

Les deux

3) Selon vous est-il important d'employer la langue française pendant la pratique de votre langue maternelle ?

Oui

Non

4) En ce qui concerne la langue française : est-elle une langue de communication pour vendre ou bien acheter une chose ?

Oui

Non

- Si c'est « oui », dans ta conversation tu utilises :

a- quelques mots

b- des phrases

c- une partie de la conversation

d- toute la conversation

5) Dans quelle situation optez-vous pour communiquer avec l'interlocuteur ?

a- selon la langue utilisée par l'interlocuteur

b- par peur que votre langue sera mal jugée par l'autre

c- pour mieux faire passer le message

6) Est- ce que vous pouvez maintenir toute une conversation.....

a- avec le français seulement

b- avec l'arabe seulement

c- avec les deux langues

7) Quelle est la langue des magazines et des catalogues qui se trouvent dans cette entreprise ?

Arabe

Français

Les deux

8) Quelle est la langue des affiches et des enseignés de cette entreprise ?

Arabe

Français

Les deux

9) Quelle est la langue des chaînes TV que vous regardez ?

Arabe

Français

Les deux

10) Est-ce que vous écoutez des chansons.....

Françaises

Arabes

Les deux